

ALEP, MARTYRE DE LA GUERRE

SOLIDARITÉ

AVEC

**LA LUTTE
DU PEUPLE
SYRIEN**

REUTERS / ABDALRHMAN ISMAIL

Dossier

**COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**

Pages 6 et 7

ÉDITO

Semaine tragique au
sommet des États...

Page 2

PREMIER PLAN

Primaires. Gauche de
gouvernement: le poker menteur

Page 2



ACTU DE CAMPAGNE

Police. Cadeau de Noël du
gouvernement: la présomption
de légitime défense

Page 4

LIBRE EXPRESSION

Entretien avec Nicolas
Dot-Pouillard sur le Liban

Page 12



édito

Par CHRISTINE POUPIN

Semaine tragique au sommet des États...

« **C**onscient des risques que ferait courir [sa] démarche (...) qui ne rassemblerait pas largement autour d'elle », Hollande ne sera pas candidat à l'élection présidentielle. Trois jours plus tard, Renzi joue son sort dans un référendum qu'il perd très largement et doit démissionner... C'est une évidence trop connue et vécue, les politiques néolibérales aggravent les conditions de vie et de travail des salariés, détruisent toutes les protections collectives – qu'elles se nomment code du travail, protection sociale, services publics... –, accélèrent le changement climatique et les ravages écologiques, et provoquent la misère et la guerre... Mais, juste retour des choses, ces politiques usent énormément et à grande vitesse le personnel et les forces politiques qui les mettent en œuvre. Incapacité à faire advenir des embellies mille fois promises en compensation des sacrifices imposés, impuissance fruit de la soumission volontaire des institutions politiques aux banques et aux grands groupes capitalistes, brutalité de la répression face à toute contestation, et avec cela, arrogance indécente propre à ceux qui prétendent savoir ce qui est bon pour le peuple... Un mélange détonnant qui ruine la légitimité des différents partis dits de gouvernement. C'est peu dire qu'ils ne nous représentent pas ! Les uns après les autres, tous les partis dominants sont discrédités : ainsi en quatre années de gouvernement, le PS a vu ses locaux devenir la cible préférée des manifestants (ex æquo avec les banques et Vinci) ! Sandro Gozi, le secrétaire d'État aux affaires européennes dans le gouvernement de Matteo Renzi, résumait ainsi les enjeux du référendum italien : « *c'est le choix entre réformes et certitudes d'un côté, immobilisme et incertitudes de l'autre.* » Ce sont donc bien leurs « réformes » – qui bout à bout font une contre-révolution libérale – et peut-être plus encore leurs « certitudes » arrogantes qui sont rejetées. Mais face à elles, loin de tout « immobilisme », avec nos « incertitudes » assumées, à nous d'inventer un autre monde et nos propres outils pour le construire dans et par nos combats contre leur monde pourrissant.

BIEN DIT

Le 27 novembre 2007, j'étais très gravement blessé à l'œil par un tir de lanceur de balles de défense – LBD 40 – lors d'une manifestation lycéenne, à l'âge de 16 ans. (...) Le jugement du tribunal administratif de Nantes vient d'être rendu. (...) L'État est condamné et la dangerosité du LBD40 est reconnue par la justice. (...) Ce jugement du TA de Nantes tombe dans une période particulière, où la mairie de Nantes a décidé à son tour de doter sa police municipale de Lanceurs de balles de défense. Un choix extrêmement grave qui confirme le processus de militarisation de la police et l'escalade sécuritaire observés ces dernières années, au niveau national et local.

Extrait du communiqué de PIERRE DOUILLARD-LEFÈVRE avec le soutien de l'Assemblée des blessés 44, « À Nantes, l'État condamné pour un tir de LBD 40 », du mercredi 30 novembre.

À la Une

Solidarité avec la lutte du peuple syrien

L'étau ne cesse de se refermer sur les derniers quartiers libérés d'Alep, avec les offensives continues des forces pro-régime d'Assad et de ses alliés. La chute d'Alep Est marquerait un tournant dramatique pour le soulèvement populaire syrien, au niveau militaire comme politique.

Lancée le 15 novembre à coups de raids aériens, de barils d'explosifs et de tirs d'artillerie quasi-incessants, l'offensive des forces pro-régime, composée de centaines de soldats d'élite de la Garde républicaine et de la 4^e division syrienne, mais surtout de milliers de combattants étrangers encadrée par l'Iran et le Hezbollah, a permis de reconquérir aux dernières nouvelles plus de 60 % de la partie orientale d'Alep.

Assiégée, Alep résiste

Entre 30 000 et 50 000 civils ont fui depuis le 26 novembre les quartiers assiégés depuis plus de quatre mois, où les réserves de denrées alimentaires et de carburant sont épuisées, tandis que tous les hôpitaux ont été détruits à la suite de bombardements de l'aviation d'Assad et de Poutine. Depuis le 15 novembre, au moins 310 civils, dont 42 enfants, ont péri dans l'Est d'Alep, tandis que dans les parties occidentales de la ville, 69 civils, dont 28 enfants, ont été tués par des tirs des groupes de l'opposition armée.

Les forces armées d'Alep Est, qui ont uni leurs forces au sein d'un commandement unifié d'opposition appelé « armée d'Alep », ont déclaré leur refus de quitter leur enclave assiégée, et signalé qu'elles continueront à se battre, malgré « l'invitation » de Moscou et les pourparlers avec Washington pour le retrait de tous les combattants des forces armées d'opposition à Alep Est. En face, l'armée du régime a indiqué qu'elle veut reprendre le contrôle complet d'Alep dans les prochaines semaines.

L'offensive réactionnaire du régime et des fondamentalistes

Les offensives des forces pro-régime ne se limitent pas à Alep.



Plusieurs localités ont aussi été reprises autour de la capitale Damas, après des accords ponctuels passés avec des groupes de l'opposition armée. Quelque 2 000 personnes, dont des combattants de l'opposition et leurs familles, ont quitté vendredi la ville d'Al-Tal, au nord de Damas, pour la province d'Idlib, contrôlée par l'alliance Jaysh al-Fatah, une coalition armée dominée par les djihadistes de Jabhat al-Nusra et les salafistes d'Ahrar Sham. C'est la sixième ville ainsi évacuée en trois mois. Ces évacuations ont été dénoncées par des ONG et l'ONU comme une stratégie d'évacuation forcée. Dans la province d'Idlib, 73 civils sont morts dans des bombardements de l'aviation russe et du régime Assad.

Des manifestations dans diverses villes libérées (province de Damas, Saqba, et dans la province d'Idlib) ont eu lieu en soutien aux habitants d'Alep Est et pour l'unification des groupes armés de l'opposition sous un seul commandement. Dans la ville d'Idlib, la manifestation en soutien à Alep a été attaquée par un militant djihadiste qui a déchiré le drapeau de la révolution syrienne. Les forces fondamentalistes islamiques continuent en effet à employer des mesures réactionnaires et autoritaires contre les populations civiles et activistes dans les territoires libérés.

Stopper la guerre, soutenir la lutte du peuple syrien

Il existe une tendance générale, au niveau mondial, qui veut

« liquider » la révolution syrienne et ses aspirations démocratiques au nom de la « guerre contre le terrorisme ». La victoire de Donald Trump aux États-Unis renforce cette tendance, lui qui a en effet déclaré à plusieurs reprises qu'il souhaite conclure des accords avec Poutine sur la Syrie. En octobre 2015, il avait loué l'intervention directe de l'aviation russe en appui au régime de Damas. Même s'il est vrai qu'en raison des déclarations variées et contradictoires de Trump sur la politique étrangère, il est difficile de savoir ce qu'il fera réellement, la Russie et les États-Unis seront probablement plus enclins à collaborer dans la prétendue « guerre contre le terrorisme », renforçant et légitimant encore davantage le régime Assad ainsi que d'autres pouvoirs autoritaires. Le régime de Damas et ses alliés russe et iranien accélèrent donc leurs offensives en Syrie pour réaliser un fait accompli lors de l'entrée en fonction du nouveau président à Washington le 20 janvier 2017.

Face à la guerre sans fin du régime Assad et de ses alliés contre le peuple syrien, face à la volonté croissante des puissants de liquider les aspirations démocratiques de la révolution syrienne, il faut réaffirmer notre soutien à la lutte du peuple syrien pour la démocratie, la justice sociale et l'égalité, contre toutes les formes de confessionnalisme et de racisme. Pour cela, il faut en premier lieu arrêter la guerre, qui ne cesse de créer des souffrances terribles, empêcher le retour des réfugiés et déplacés internes, et ne profite qu'aux forces contre-révolutionnaires issues des deux bords.

Joseph Daher

PRIMAIRES

Gauche de gouvernement : le poker menteur

Le dépôt de bilan de Hollande a sonné l'hallali pour la gauche de gouvernement...

Aucun candidat pour 2017 issu de ses rangs ne pourra s'affranchir de la responsabilité de cette politique antisociale et liberticide, catastrophique pour les milieux populaires et la jeunesse, du quinquennat d'un président sortant avant d'être sorti ! Et évidemment Valls, encore moins

que tout autre puisqu'il aura été celui qui a poussé le plus loin la politique pro-Medef du gouvernement socialiste.

Sauve qui peut !

Vu la défaite prévisible pour leur camp en 2017, les représentants de la gauche gouvernementale s'agitent dans tous les sens pour tenter de sauver leur peau. Macron a jugé qu'il mènerait mieux sa barque en l'éloignant du PS... après avoir été ministre pendant trois ans. Il ne passera donc pas par la case « primaire de la gauche ». Il en est de même du

candidat d'EÉLV. Les Radicaux de gauche n'y participeront pas non plus finalement, même s'ils ont encore des ministres au gouvernement et s'ils ont signé l'appel de la « Belle alliance populaire ». Pierre Laurent, dirigeant du PCF, désormais officiellement derrière Mélenchon, en appelle à un rassemblement entre... Mélenchon, les communistes et la « gauche du Parti socialiste », c'est-à-dire, selon lui, « ceux qui ont enfin compris qu'il fallait tourner le dos à ces politiques d'austérité et à ces politiques ultra-libérales » ! Enfourcher un cheval

à la présidentielle, puis peut-être un autre aux législatives, les dirigeants du PCF n'en sont plus à une contradiction près pour sauver les meubles.

On prend les mêmes et on recommence

Avec Valls qui s'est officiellement déclaré lundi en reprenant le flambeau que Hollande a laissé tomber la semaine dernière, ils sont déjà huit à avoir annoncé leur participation à la primaire de la « Belle alliance populaire ». Cette officine montée de toute pièce par le PS était censée garantir à Hollande l'absence de concurrent de son propre camp au premier tour des présidentielles. Exit Hollande ! Mais cela n'entame pas les ardeurs de celles et ceux qui veulent obtenir l'imprimatur officielle d'un PS, certes mal en point mais à qui ils

Un monde à changer

LA PAUVRETÉ, MÊME EN TRAVAILLANT... Selon les chiffres que vient de publier l'Insee, plus de 8,8 millions de Français vivent en 2015 sous le seuil de pauvreté. Le taux de pauvreté a ainsi augmenté, passant en 2015 à 14,3% de la population contre 14,1% en 2014. Une hausse qui «*proviendrait principalement de l'augmentation du nombre de chômeurs vivant au-dessous du seuil de pauvreté, elle-même liée à celle du nombre de chômeurs de longue ou très longue durée*», précise l'Insee. D'après l'Observatoire des inégalités, en 2014, 1,9 million de personnes ont un emploi... mais ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (après avoir comptabilisé toutes les ressources: prestations sociales, revenus de leur conjoint...). Cela vient notamment du temps partiel contraint (personnes qui ne trouvent qu'un emploi à temps partiel, alors qu'elles voudraient travailler à temps plein) et des emplois précaires, des alternances de phases d'emploi et de chômage. En tenant compte des familles, 3,9 millions de personnes vivent dans un ménage pauvre où un des parents a un emploi.

L'Insee note aussi une augmentation des inégalités en 2014 et 2015, un des bilans de la présidence Hollande... Cela ne préoccupe visiblement pas Fillon qui s'apprête à tailler dans l'assurance maladie et veut augmenter la TVA que même les plus pauvres payent en achetant leur baguette de pain. Valls préconise un revenu universel de base: un tour de passe-passe où, comme dans le système envisagé en Finlande, l'on prend toutes les allocations sociales, et avec l'argent récupéré, on distribue un revenu de base... Philippe Poutou défend, lui, trois mesures immédiates: une augmentation massive des minima sociaux telle que personne ne sera au-dessous du seuil de pauvreté; un droit à l'indemnisation pour tous les chômeurs (la moitié ne sont pas indemnisés); une interdiction du temps partiel contraint accompagnée d'un retour au CDI à temps complet comme norme d'embauche. Des mesures qui ne pourront être imposées que «*quand tous les pauvres s'y mettront*», comme le dit le vieux chant révolutionnaire sur la Commune de Paris.

RWANDA Génocide: non à l'impunité des responsables français

«*S'il y avait des coupables, on le saurait depuis longtemps.*»¹ Alexandre Varaut, avocat de l'un des officiers français, ne croit pas si bien dire en commentant l'information sur l'ouverture d'une enquête visant une vingtaine de hautes personnalités françaises dans le génocide de 1994 qui a coûté la vie à au moins 800 000 Tutsis ainsi qu'à des Hutus modérés...

Pourtant les faits avérés démontrent comment les responsables français, en toute connaissance de cause, ont soutenu un gouvernement génocidaire.

En effet, dès l'automne 1990, alors que plusieurs massacres de Tutsis ont lieu à travers le pays, l'ambassade de France à Kigali alerte Paris sur les risques génocidaires au Rwanda. En 1992, avec l'aide des militaires français, les milices Interahamwe vont se constituer et seront, avec l'armée rwandaise deux années plus tard, les principales responsables du génocide. Le pays est inondé de messages de haine relayés par des médias, notamment la Radio des mille collines.

Cela n'empêche nullement la France de continuer son soutien à la dictature du Rwanda en lançant l'opération Noroit, officiellement pour protéger les ressortissants européens, mais dans les faits les troupes françaises vont s'engager au côté de l'armée rwandaise pour tenter de stopper l'avancée du FPR rassemblant Tutsis et opposants Hutus. Cette complicité, certains parleront de «*frères d'armes*»



Un génocide sans responsable? DR

entre soldats français et rwandais, explique entre autres la passivité des troupes françaises pendant le génocide, comme en témoigne le refus d'aider les Tutsis pendant l'opération Amaryllis qui visait à exfiltrer les ressortissants français du pays. Un des faits les plus dramatiques reste l'affaire de Bisesero, où l'armée française va délibérément laisser des centaines de Tutsis pendant plusieurs jours aux mains de leurs tueurs avant d'intervenir.

Une justice qui tarde à venir

De nouveau présentée comme une intervention humanitaire, l'opération Turquoise va permettre d'exfiltrer les génocidaires sans les désarmer vers la région frontalière de la RDC (à l'époque le Zaïre). Regroupés dans les camps, les génocidaires vont tenter de reprendre le pouvoir au Rwanda, en menant des incursions armées, ce qui va entraîner une spirale de violence, qui continue à s'abattre

sur les populations dans cette région du Kivu.

Alors oui, les faits sont connus autant que les personnalités impliquées: celles de la hiérarchie militaire mais aussi les politiques qui avaient des responsabilités à l'époque et qui continuent à parader dans les médias comme Juppé, Sarkozy, Védrine et d'autres.

Si on peut déplorer que Kigali instrumentalise la justice selon ses propres besoins, l'importance d'un jugement n'en reste pas moins vraie. C'est une nécessité morale pour toutes les victimes, mais aussi politique, pour mettre à nu les agissements criminels des dirigeants de la France en Afrique. Une justice qui tarde à venir, quand il s'agit de juger les génocidaires rwandais qui sont en France, ou de rendre les jugements dans les procès intentés par les survivants de Bisesero, ou des femmes tutsis violées par des militaires français lors de l'opération Turquoise².

Paul Martial

1 - <http://www.rfi.fr/afrique/20161130-genocide-rwandais-kigali-ouvre-enquete-role-responsables-francais>

2 - <https://www.franceinter.fr/emissions/dans-le-pretoire/dans-le-pretoire-15-mai-2015>

Le chiffre

62,6%

C'est le pourcentage de victimes d'accidents du travail qui sont ouvriers, alors qu'ils ne représentent que 23% des salariés (selon les données 2012 du ministère du Travail). Les deux tiers (66%) des accidents mortels concernent des ouvriers... alors que 10% impliquent des cadres.



Agenda

Jeudi 8 décembre, journée nationale de grève à La Poste.

À Paris, rassemblement intersyndical à 13h30 face au Sénat, rue de Tournon, Paris 5^e.

Vendredi 9 décembre, soirée pour la libération de Mumia Abu-Jamal, Paris.

À 19h30, projection-débat du film documentaire *Toute ma vie en prison* au Cinéma La Clef, 34, rue Daubenton / 21, rue de La-Clef (Métro Censier-Daubenton).

Mercredi 14 décembre, procès de Youssouf et Bagui Traoré, Pontoise.

Rassemblement au tribunal de grande instance, place Nicolas-Flamel.

À SUIVRE SUR
www.npa2009.org

NO COMMENT

Avec Bernard Cazeneuve, la France est entre de bonnes mains! Éthique, respect, ancrage et efficacité.

Le premier secrétaire du PS JEAN-CHRISTOPHE CAMBARDÉLIS sur twitter mardi 6 décembre 2016

font encore confiance pour la suite de leur carrière politique en attendant des jours meilleurs... Il y a les deux ex-ministres Montebourg et Hamon, les «*frondeurs*» Filoche et Lienemann, l'ex-Vert de Rugby et l'ex-Vert et ex-Modem Bennahmias, et aussi Larroutourou, cofondateur de Nouvelle donne, ancien membre du PS et d'ÉELV. Le point commun de tous ceux-là est d'avoir soutenu au début, au milieu, à la fin, ou pendant cinq ans, la politique du gouvernement Hollande et de n'avoir rien d'autre à proposer qu'un nouveau gouvernement qui gèrera les affaires du capitalisme.

Le spectacle des petites querelles entre amis de trente ans peut d'ailleurs finir d'écoeurer celles et ceux qui auraient encore envie de choisir «*le moins pire*». «*Notre stratégie pour la primaire doit être celle du râtelier: tout faire pour que le candidat*

de la gauche du PS qui arrivera en tête au premier tour fasse le plein de voix au second, dit Lienemann. Il faut donc préparer les ralliements dès maintenant. Depuis l'été, je le dis à Hamon et à Montebourg: *convergeons, convergeons, convergeons!*» De quoi donner envie de discuter idées et programmes politiques! Quant à Valls, il a le culot de se présenter en rassembleur de la gauche face à Fillon... après avoir appliqué un programme de droite!

Ne pas remettre cent balles dans la machine à illusions

Dans ce cadre, pas étonnant donc que le grand meeting parisien de dimanche dernier de cette «*Belle alliance populaire*» ait fait un flop: 2000 personnes grand maximum pour 10 000 attendues! L'enthousiasme ne sera pas au rendez-vous du côté de la gauche gouvernementale

PRÉSIDENTIELLE 2017:
FINALEMENT HOLLANDE PRÉFÈRE RENTRER À LA MAISON.



en 2017 et c'est tant mieux! Dehors ceux qui ont gouverné au service du Medef! Aucune voix de salariés, de jeunes, de privés d'emploi ne doit se porter dans ces élections sur ces dirigeants politiques qui ont foulé

aux pieds nos droits et nos libertés pendant cinq ans et qui s'apprêteraient à recommencer si la peur de la droite et de l'extrême droite suffisait à les remettre en selle.

Marie-Hélène Duverger

l'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction:
0148 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion:
0148 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration:
0148 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN:
2269-3696

Commission paritaire:
0419 P 11508

Société éditrice:
Nouvelle Société de
presse, d'audiovisuel et
de communication.
SARL au capital
de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage:
6 500 exemplaires

**Gérant et directeur
de publication:**
Ross Harrold

**Secrétaire
de rédaction:**
Manu Bichindaritz

Maquette:
Ambre Bragard

Impression:
Rotographie, Montreuil-
sous-Bois
Tél.: 0148 70 42 22
Fax: 0148 59 23 28
Mail: rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

2017

PHILIPPE POUTOU

POLICE Cadeau de Noël du gouvernement : la présomption de légitime défense

Le gouvernement a donc cédé à la pression des policiers : la loi sur la présomption de légitime défense sera examinée en conseil des ministres le 21 décembre pour un vote au Parlement au premier trimestre 2017.

Ajoutée au décret autorisant l'armement des policiers municipaux, des agents de sécurité de la SNCF et de la RATP, cette loi renforcera la toute-puissance de la police.

De quoi la légitime défense est-elle le nom...

La légitime défense est l'autorisation de riposter à une agression de manière proportionnelle. Elle impose aux policiers de n'utiliser leur arme qu'en cas d'absolue nécessité. Ce droit a déjà été élargi : aujourd'hui les policiers peuvent faire usage de leur arme, sans menace directe, mais s'ils sont dans le cadre d'un « périple meurtrier », c'est-à-dire s'ils ont affaire à des terroristes qui ont déjà tué, sont toujours armés et sont susceptibles de tuer à nouveau. Mais ils veulent plus... Ce qui était au cœur de leurs revendications, c'est une extension de leur permis de tirer, notamment par l'alignement des règles de la légitime défense de la police sur celles, plus larges, des gendarmes. La Cour de cassation a cependant appelé la gendarmerie à la plus extrême prudence, réaffirmant que les tirs ne devaient être utilisés qu'en cas d'absolue nécessité. Ce qui fonde encore aujourd'hui la différence sur les règles d'usage des armes entre la gendarmerie et la police, c'est que les premiers font partie de l'armée. En tant que militaires, ils peuvent être confrontés à d'autres militaires, alors que les seconds travaillent sur la tranquillité publique auprès des citoyens qui, en principe, ne sont pas leurs ennemis... Mais aujourd'hui, avec la militarisation de la société et la

UNE LOI POUR ASEOUIPLIR LA LÉGITIME DÉFENSE DES POLICIERS.



création d'un « ennemi de l'intérieur » que les différents gouvernements se sont employés à construire, les uns et les autres ont de fait, comme par exemple à Sivens, le permis de tuer sur le territoire.

Il n'y a pas non plus de vide juridique en ce qui concerne les policiers qui font usage de leur arme : en cinq ans, il y a eu 50 procédures liées à l'utilisation de la légitime défense... et aucune condamnation de policiers prononcée!

Toute puissance policière

C'est justement ces procédures judiciaires, qui servent à vérifier qu'il n'y a pas eu abus du permis de tirer, que les policiers ne veulent plus. Ainsi, s'ils obtiennent gain de cause, ils n'auront plus de compte à rendre à la justice.

Cette présomption de légitime défense a déjà été en vigueur à des moments sombres de l'histoire en France, d'abord sous Vichy dans l'objectif clairement affiché d'éliminer les résistantes, puis durant la guerre d'Algérie... Nous devons donc être particulièrement vigilants en ce moment sur l'extension des droits donnés à la police.

Plusieurs organisations syndicales, dont le Syndicat de la magistrature, proposent d'homogénéiser les deux régimes de légitime défense en calculant celui des gendarmes sur celui des policiers et de s'en tenir à la définition qui limite la légitime défense aux situations de péril immédiat. C'est bien sûr la proposition la moins dangereuse pour toutes... tant que les policiers seront armés!

Militarisation de la société

Cette loi sera votée après le décret du 29 novembre qui autorise l'usage de pistolet semi-automatique 9 mm pour les policiers municipaux, les agents des services internes de la SNCF et de la RATP. Avec une quantité d'armes en circulation plus grande, les dangers liés à leur utilisation abusive, aux bavures, augmentent bien évidemment. Faut-il rappeler que l'armement des policiers n'est pas la règle partout? Ainsi en Grande-Bretagne, le maintien de l'ordre est assuré par des policiers non armés. Seuls 5% des officiers de police possèdent une arme, officiers chargés d'apporter une aide à leurs collègues non armés confrontés à de grandes difficultés. Leur service est très encadré : entraînement régulier, formation spéciale, suivi psychologique, interdictions de porter son arme hors service ou de la rapporter chez soi. Les armes n'ont été utilisées que 8 fois depuis 2009. 82% des membres de la fédération de la police se prononcent contre le port d'armes, conscients que le surarmement policier entraîne inévitablement le surarmement des délinquants et les risques de bavures. En France, par la loi sur la présomption de légitime défense, l'une des dernières de son quinquennat, Hollande et son gouvernement donnent aux prochains maîtres de l'Élysée et de Matignon de nouveaux outils pour continuer la construction de l'État policier contre les jeunes, les habitantEs des quartiers populaires, les militantEs... Plus que jamais, il faut revendiquer le désarmement de la police!

Roseline Vachetta

Agenda

RÉUNIONS PUBLIQUES

Samedi 10 décembre, projection-débat sur l'Indonésie, Paris. « Lutttes des femmes ouvrières et contre-culture en Indonésie », à l'initiative du Réseau Indonésie, du NPA et de Féministes révolutionnaires, à 16 h au Café Lou-Pascalou, 14, rue des Panoyaux, Paris 20°.

Mardi 13 décembre, réunion publique du NPA, Paris. Avec Olivier Besancenot, à 20h dans le restaurant/bar Chez Trassoudaine, 3 place Nationale, Paris 13e.

Judi 15 décembre, réunion publique du NPA, Agen. Avec Philippe Poutou, à 20h salle Picasso, rue Paul-Pons (face au Stadium).

Judi 15 décembre, réunion publique du NPA, Toulouse. Avec Christine Poupin, à 20h salle Osète-Duranti, 6, rue du Lieutenant-Colonel-Pélessier (métro Capitole).

Judi 15 décembre, projection-débat du NPA sur la protection sociale, Paris. Projection du film *la Sociale* de Gilles Perret suivi d'un débat avec Olivier Besancenot, à 19h45 au cinéma MK2 Gambetta, 6, rue Belgrand, Paris 20°.

NPA Arguments de campagne

Contre tout repli national, pour une Europe des travailleurs et des peuples

Les dirigeants et défenseurs de l'Europe capitaliste ne cachent pas leur inquiétude et surtout leur doute sur leur capacité à enrayer ce que leur politique a elle-même engendré.

La régression sociale propulse les courants souverainistes d'extrême droite qui dévoient le mécontentement populaire en flattant les préjugés xénophobes et racistes au nom de proclamations identitaires nationalistes.

Une construction au service des bourgeoisies

Il y a là la démonstration dramatique de l'incapacité des bourgeoisies européennes et de leurs États à construire l'Europe autrement que comme une vaste zone de libre-échange. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les premiers pas de l'Europe sous la houlette des USA, soucieux de relancer l'économie mondiale et de faire face à l'URSS, obéissaient aux besoins et volontés des bourgeoisies. Si sa construction put faire naître l'illusion

qu'elle répondait à une démarche progressiste rompant avec des siècles de guerres et de rivalités absurdes, deux étapes clés vont mettre à nu sa vraie nature d'alliance entre brigands capitalistes : d'abord l'offensive libérale engagée après la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'URSS, puis la banqueroute financière de 2007-2008 qui a accentué l'offensive tant sociale que militariste.

Huit ans plus tard, elle est devenue l'un des centres de la crise économique et politique en cours au niveau mondial du fait des failles de cette construction artificielle, zone de libre-échange pourvue depuis 2000 d'une monnaie unique sans réel pouvoir politique centralisé, espace de la concurrence inégale entre les différentes bourgeoisie et leurs États.

Contre l'Europe forteresse, bienvenue aux migrantEs!

La crise politique européenne se focalise sur le drame des migrantEs qui devient le point de fixation de toutes les peurs et les frustrations mises en scène par l'extrême droite. Cette dernière flatte l'égoïsme national en faisant semblant d'ignorer que les puissances de l'Union européenne portent une lourde responsabilité dans le drame que vivent les migrantEs

contraints de fuir leur pays pour échapper à la guerre, à la misère, aux dictatures.

En prétendant résoudre la crise en fermant les frontières, en dressant des murs ou des barbelés, ces puissances engagent les peuples dans une impasse dramatique, les enfermant dans les frontières non pour les protéger de quoi que ce soit mais pour mieux les soumettre à leur pouvoir et celui des possédants.

Il n'y a de réponses que démocratiques : l'accueil des migrantEs, la liberté de circulation et d'installation.

La défense européenne = l'Europe de l'industrie d'armement

L'argent existe pour faire face : il suffit pour s'en rendre compte de mesurer le gaspillage du budget militaire de cette Europe qui devient de plus en plus une Europe de la guerre. Elle a anticipé les volontés des USA formulées par Trump de la voir prendre en charge le financement des dépenses militaires qu'exige la défense de la domination des USA et de leurs alliés. Avec un budget annuel cumulé de 217,5 milliards d'euros pour les 28 États membres en 2015, l'Union européenne est au deuxième rang mondial des dépenses militaires.



PHOTOTHÈQUE ROUGE/GP

Autant de financements pour l'industrie européenne de l'armement qui bénéficie déjà largement de l'argent public sous différentes formes...

L'Europe du chômage et de la précarité

Depuis 2008, le chômage s'accroît dans toute l'Europe, parallèlement à l'augmentation du travail partiel et précaire. Entre 2008 et 2015, le nombre d'emplois à temps plein a baissé de 7,6 millions dans l'Union européenne. Un recul compensé à

peu près pour moitié par une augmentation de 3,7 millions d'emplois à temps partiel... Dans le même temps, l'emploi masculin a reculé de 4,7 millions alors que l'emploi féminin a augmenté de 0,8 million : une progression largement conditionnée par celle du temps partiel (voir les travaux de Michel Husson).

L'impasse réformiste

L'austérité et l'offensive libérale visent à rétablir le taux de profit pour éviter une dévalorisation massive du capital, un krach. Elles ne font que retarder l'heure de solder les comptes. Il y a là une logique implacable, et il est bien dérisoire de vouloir convaincre les capitalistes qu'il existerait une autre politique répondant mieux à leurs intérêts. L'exemple de la Grèce et la faillite de Syriza et de Tsipras en sont la démonstration.

Face à l'Europe capitaliste, il n'y a d'issue ni dans le repli national ni dans la renégociation des traités et de la dette. C'est la logique même du profit, de la concurrence et du marché qu'il faut remettre en cause radicalement, donc l'Europe de la Banque centrale européenne, ses traités et ses institutions. La lutte contre l'austérité menée de façon conséquente pose la question du pouvoir des travailleurEs et de la population en vue de la construction d'une autre Europe fondée sur la coopération des peuples.

Yvan Lemaitre

DROITE EXTRÊME ET EXTRÊME DROITE

Les « doublures » et l'héritière

Après l'écrasante victoire de Fillon sur Juppé, la compétition est engagée entre la droite extrême et l'extrême droite...

L'électorat de droite s'est massivement mobilisé lors de la primaire, et une majorité a choisi Fillon dans l'idée qu'il était le mieux placé pour l'emporter sur Marine Le Pen et le Front national. La bataille qui s'était déjà engagée entre Le Pen et Sarkozy, chacun disputant son électorat à l'autre, fait maintenant rage. Il s'agit de savoir qui sera à même de diriger le parti en train d'émerger de la droite extrême et de l'extrême droite, car on sait combien les frontières sont poreuses entre l'une et l'autre. La candidate du Front national aurait espéré avoir en face d'elle Hollande et Sarkozy, des représentants du « système UMPS » qu'elle n'a pas cessé de dénoncer. Mais qu'à cela ne tienne, Fillon et Valls, dit Marine Le Pen, sont les « doublures » de Sarkozy et de Hollande, car chacun a été Premier ministre de l'autre. Elle ne manquera pas de « rappeler aux Français » quelle fut leur « responsabilité intégrale » dans les politiques menées par des gouvernements dont ils ont été les Premiers ministres.



La peste et le choléra. DR

Marine Le Pen a déjà annoncé la couleur : elle n'hésitera pas – quitte à mécontenter une partie du FN comme sa nièce et le député Colard – à fustiger le caractère antisocial du programme de Fillon. « On va se retrouver véritablement projet contre projet, et c'est sain. Il y a le projet patriotique de Marine Le Pen [...] et il y aura le projet de M. Fillon, avec la suppression de la sécurité sociale, avec la suppression de la durée légale du travail, avec la dérégulation totale ».

L'imposture Le Pen

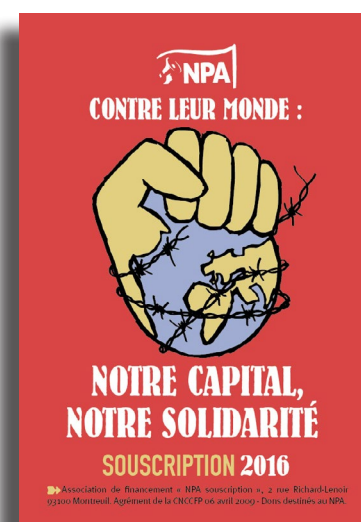
Un discours qui vise à duper les couches populaires désorientées par les politiques pourries menées par les gouvernements de gauche, lesquels ont dans les faits effacé le clivage gauche-droite. Mais le Front national veut remplacer celui-ci par

un clivage qui est un piège pour les travailleurEs : « Je ne crois pas à cette fracture gauche droite, dit-elle. Il y a, d'un côté les nationaux et les patriotes, de l'autre côté, les mondialistes, les européistes et donc, par définition, les immigrationnistes. » Autrement-dit, tout le problème vient d'ailleurs, de l'étrangerE, de l'Europe quand il s'agit de désigner la responsabilité d'autorités, et des immigréEs, de nos voisins, des travailleurEs comme nous que le Front national montre du doigt. Le poison mortel du racisme, de la division et de la haine, largement distillé par l'action de tous les gouvernements. La candidate du Front national essaie de se faire passer pour anti-système, elle qui non seulement est la riche héritière d'une fortune industrielle mais à qui les

gouvernements précédents ont préparé le terrain par leur politique sécuritaire et anti-immigréEs. Elle aussi n'aspire qu'à gouverner au service du grand patronat et de la finance.

Fillon, Le Pen, les deux se veulent les champions de l'accentuation de l'offensive contre les droits sociaux et démocratiques de toute la population. Face à eux, il n'y a pas de sauveur : nous ne pouvons compter que sur notre lucidité, notre conscience et notre action pour préparer les combats futurs en rupture avec les institutions et la propriété privée capitaliste.

Galia Trépère



RÉUNION NATIONALE Santé et protection sociale : préparer l'année qui vient

Le 26 novembre dernier avait lieu à Paris la réunion nationale de la Commission santé sécu social protection sociale du NPA. Une trentaine de camarades venus de 12 régions différentes y ont participé, dont notre candidat à l'élection présidentielle.

Depuis la fondation du NPA en 2009, cette commission nationale a fonctionné régulièrement et collectivement : elle permet à la fois aux militantEs qui travaillent et interviennent dans les secteurs de la santé, de la protection sociale et de l'action sociale de débattre de leur intervention et de la coordonner, contribuant aussi à l'élaboration de l'ensemble du parti sur ces questions. Elle anime un site internet,

une liste de discussion et d'information, publie une feuille mensuelle distribuée dans les établissements hospitaliers, fournit régulièrement des articles pour notre presse et anime des discussions à l'Université d'été.

Quatre sujets étaient à l'ordre du jour : le travail social ; la situation dans le secteur santé, avec en particulier le bilan des mobilisations et les perspectives après la journée nationale du 8 novembre ; les campagnes électorales, avec notamment la mise à jour de notre programme ; l'organisation de notre travail dans le secteur.

L'arrivée de nouveaux et jeunes camarades du secteur social, et les débats des Nuits debout, ont stimulé la reprise d'une réflexion sur la place du travail social dans notre société, les politiques menées, les perspectives pour y résister au quotidien, ou la place du secteur associatif et les contradictions dans lesquelles ils se trouvent. La discussion amorcée à l'Université d'été du NPA s'est poursuivie. Pour continuer les débats et coordonner l'action des militantEs, une liste de diffusion « travail social » va être créée.

Dans les grèves, dans la rue et dans les urnes...

Deux semaines après la journée de grève et de manifestations du 8 novembre, un débat approfondi a eu lieu sur les perspectives :



PHOTO THÉÂTRE ROUGE / JMB

comment construire la mobilisation alors que l'intersyndicale prévoit une manifestation nationale... mi mars, la place du syndicalisme, des revendications professionnelles, la question de l'auto-organisation, de la coordination des luttes ? Notre tract national de décembre résumera les conclusions de cette discussion.

La troisième partie de la réunion a été consacrée à la mise à jour de notre programme sur les questions de santé et de protection sociale, à l'occasion des différentes campagnes. Ont notamment été abordées la défense du remboursement des soins à 100 % par l'assurance maladie, la place des usagerEs dans

la défense du système de santé, le financement de la protection sociale par des cotisations, nos positions sur le « revenu de base » et le « salaire à vie »...

Notre camarade Philippe Poutou a participé à une partie de cette réunion, afin d'approfondir sa connaissance sur les questions débattues et de pouvoir s'en faire l'écho dans la campagne présidentielle.

Un regret reste : à l'issue de cette rencontre réussie, le manque de temps pour approfondir les différents sujets. Aussi a-t-il été décidé de tenir à l'avenir des réunions sur deux jours.

L'équipe d'animation de la commission

**En action !****Perpignan (66) Une journée avec Philippe Poutou.**

Vendredi 2 décembre, la journée a commencé sous le signe de l'internationalisme et de l'antiracisme : Philippe s'est rendu au Mémorial de Rivesaltes. Après des décennies de silence, l'histoire du Camp de Rivesaltes est sortie récemment de l'oubli. De 1941 à 2007, centre d'hébergement, d'internement, de concentration, de rétention administrative, ce camp est un concentré des politiques racistes et xénophobes de l'État français d'enfermement des étrangers : Républicains espagnols, Tsiganes, juifs, prisonniers allemands et italiens, Algériens du FLN, supplétifs guinéens, Indochinois, harkis et enfin migrants sans-papiers... Philippe a été reçu par la directrice qui a tenu à lui présenter personnellement le Mémorial et ses objectifs : éclairer le passé, rendre hommage aux « indésirables » d'hier qui y furent internés afin aussi de sensibiliser au sort honteux fait aux « indésirables » d'aujourd'hui. Une volonté illustrée par une expo photos de réfugiés afghans couchés à même le sol parisien.

Le soir, la réunion publique a réuni une cinquantaine de participantEs, avec plusieurs militantEs syndicaux et politiques (PCF, PG). En introduction, un camarade kurde est intervenu sur la situation des Kurdes et de la Syrie. Suite à la présentation de Philippe, un débat riche a démarré : pourquoi le NPA ne se rallie pas à la candidature de Mélenchon ? Et par rapport à ÉELV ? Quel programme ? Quelle place pour les luttes ? Quelle alternative politique ? Un pot convivial s'en est suivi, permettant de poursuivre les discussions tard dans la soirée...



DR

Bagnères-de-Bigorre (65) Débat sur l'agriculture avec Christine Poupin.

Notre porte-parole a animé une réunion publique sur l'agriculture le vendredi 2 décembre au cœur des Pyrénées. Après trois quarts d'heure d'une passionnante présentation de l'histoire (récente) de l'agriculture et de ses problèmes, le débat s'est engagé avec la vingtaine de personnes présentes, dont bien entendu des militantEs et sympathisantEs du NPA mais aussi quelques agriculteurEs et une ancienne conseillère municipale ÉELV de Bagnères.

Le débat a bien sûr porté sur nos réponses aux problèmes de l'agriculture paysanne, mais s'est aussi élargi aux questions d'actualité. Restée en contact avec nous, l'ancienne conseillère municipale a proposé de nous revoir bientôt pour une réunion locale où l'on aura plus de temps pour échanger. À suivre...

Vauvert (30) En réunion publique avec Alain Krivine.

Vendredi 2 décembre, le NPA du Gard a organisé une réunion publique à Vauvert, commune de 11000 habitantEs tenue par le PS dans l'unique circonscription du Gard où le FN est arrivé en tête aux dernières législatives... Un peu plus de trente personnes y ont participé, ce qui est en deçà de nos attentes. Pourtant nous n'avons pas lésiné sur les affiches et les tracts !

Nous avons choisi ce lieu entre autres en raison de la présence du FN mais aussi parce nous y intervenons très régulièrement : opposition à l'entrée des élus FN au CA du collège de Vergèze avec le Front anticapitaliste, au sein du collectif Rupture et transition (groupe de citoyens radicaux et écolos), avec le collectif contre les cuves de kérosène de l'ONU au Grau-du-Roi et assez régulièrement aux portes de l'usine Perrier...

La soirée a été introduite par des camarades qui ont présenté la situation locale pour ensuite laisser la parole à Alain Krivine au sujet de la situation politique, de la campagne du NPA pour la présidentielle, sans oublier de mettre en évidence la difficulté que notre camp rencontre dans la période. Plusieurs interventions de la salle ont enrichi le débat en rappelant les dernières luttes. Ces interventions ont permis aussi à des camarades d'autres organisations de s'exprimer, entre autres de l'AL et de LO.

Une première meeting, même avec une assistance modeste, qui en annonce sûrement d'autres dans le département pour assurer la campagne Poutou.



DR

L'Anticapitaliste la revue
Le n°82 est disponible



Vous pouvez vous le procurer en envoyant un chèque de 4 euros à l'ordre de NSPAC à :

L'Anticapitaliste, 2 rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex.
Pour vous abonner, remplissez le formulaire page 12.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

la l'austérité contre la population et les salariéEs

Les collectivités territoriales sont touchées de plein fouet par les politiques d'austérité. Nombre d'entre elles ont mis en place des plans d'économies drastiques : investissements reportés ou annulés, baisse des dépenses de personnel, des budgets sociaux et des subventions aux associations... De nombreuses communes sont lourdement endettées, certaines prises au piège des emprunts toxiques telles Lormont dans la banlieue bordelaise ou Saint-Étienne-du-Rouvray près de Rouen (voir ci-dessous). Des communes surendettées ont été mises sous tutelle par les préfets et se sont vu imposer des « plans » pour revenir à « l'équilibre budgétaire ». Les conséquences sont lourdes pour les classes populaires...

BASSE DES DOTATIONS, RÉFORMES FISCALES, DETTE... UN TRANSFERT DE RICHESSES DE LA POPULATION VERS LA FINANCE

« La proportion des collectivités en grave difficulté financière est préoccupante », reconnaît la Cour des comptes dans un récent rapport, n'en concluant pas moins : « confrontées en 2016 à une contrainte financière plus forte, [elles] doivent amplifier leurs efforts de gestion »... Comme si les difficultés auxquelles elles sont confrontées étaient dues à un problème de gestion, et non aux politiques des différents gouvernements qui ont amputé les budgets publics et siphonné les caisses des collectivités...

C'est ce que dénonce l'Association des maires de France : « une situation due pour l'essentiel à la baisse des dotations conjuguée à la multiplication des normes et aux transferts des charges de l'État vers les collectivités locales qui ne s'accompagnent pas des ressources nécessaires ». Les dotations de l'État, gelées par Sarkozy, ont baissé une première fois de 1,5 milliard en 2014 dans le cadre du « pacte de confiance et de responsabilité établi entre l'État et les collectivités territoriales ». L'année d'après, le « pacte de responsabilité » prévoyait une baisse de 11 milliards entre 2015 et 2017. Et aujourd'hui Fillon annonce 20 milliards de coupes supplémentaires sur 5 ans... Cela alors que depuis des années, nombre de compétences et de responsabilités ont été transférées de l'État vers les différents échelons des collectivités locales, sans les moyens équivalents. Pour « équilibrer » leur budget, nombre de collectivités ont alors eu recours aux hausses d'impôts (en 2015, jusqu'à +15% à Toulouse, +10,5% à Lille) et à l'endettement. Sur la seule année 2015, la taxe d'habitation et les taxes foncières ont augmenté de 5,9 milliards, des

hausse entièrement payées par les ménages puisque le seul impôt local touchant les entreprises, la taxe professionnelle, a été supprimé par Sarkozy après avoir été réduit par Jospin, au nom de la « compétitivité » ! Entre 2011 et 2015, l'encours de la dette des collectivités est passé de 127,6 à 149,5 milliards, soit +14,75%... Une aubaine pour les banques : une part toujours plus grande des budgets des collectivités est consacrée au paiement des intérêts, qui peuvent atteindre des sommes astronomiques dans les communes victimes d'emprunts toxiques. Par ailleurs, de plus en plus de collectivités ont recours au privé : délégations de services publics pour la gestion de l'eau, des transports, de l'assainissement, des cantines, des piscines, de l'entretien de bâtiments... mais aussi de plus en plus de partenariats public-privé (PPP), complexes montages pour financer des investissements qui se révèlent être de véritables gouffres pour les finances publiques... pour le plus grand bonheur des financiers !

Premières victimes, les plus pauvres et les travailleurEs... Les dépenses des collectivités territoriales ont baissé de 1,7% en

2015, les investissements de 25% en deux ans. Report de l'entretien des bâtiments publics, écoles, voirie, remise en cause de subventions, baisse des budgets sociaux... ce sont les plus démunis qui subissent les conséquences de l'appauvrissement des collectivités territoriales transformant des quartiers, des communes entières en zones de déshérence, de non-droit pour les plus pauvres. Les salariéEs municipaux subissent eux aussi l'offensive. La Cour des comptes vient de joindre sa voix au concert de propagande : elle appelle les collectivités à « l'intensification des efforts de maîtrise des charges de fonctionnement, particulièrement de la masse salariale », à passer tous les agentEs à 1607 heures annuelles. Elle pointe un « absentéisme important »... qui est dû à l'augmentation de la moyenne d'âge du fait de la baisse des recrutements, à l'aggravation des conditions de travail et à la hausse des accidents.

L'intercommunalité, outil antidémocratique

Les gouvernements font pression depuis plus de 15 ans pour imposer aux communes de mutualiser moyens et personnels au sein de

communautés de communes, communautés urbaines, et depuis peu métropoles. La même logique est à l'œuvre : mutualiser pour trancher dans les dépenses, offrir des marchés plus attractifs aux entreprises privées... et concentrer le pouvoir, limiter celui des conseils municipaux et rendre encore plus difficile le contrôle de la population sur les affaires publiques.

Pour l'annulation de la dette et des mesures d'urgence sociales et démocratique !

Il est urgent d'imposer des mesures radicales pour inverser la logique à l'œuvre, en premier lieu l'annulation des dettes des collectivités territoriales, la suppression de toutes les mesures austéritaires, et que les classes populaires puissent décider elles-mêmes de l'utilisation de l'argent public... De telles mesures ne pourront être mises en place que par la mobilisation des habitantEs et des travailleurEs prenant en main la chose publique, leurs intérêts comme leur destin... C'est dans ce sens que nous militons.
Isabelle Ufferte
(ancienne conseillère municipale à Pessac - 33)

LORMONT (33) ARNAQUÉE PAR LES BANQUES, A COMPLICITÉ DE L'ÉTAT

Le cas de cette ville de la périphérie de Bordeaux n'est pas isolé : il est caractéristique du pillage des collectivités par la finance, avec la complicité de l'État et d'élus de gauche.

Fin 2012, nous avons appris l'existence de 4 emprunts toxiques contractés par la ville en 2008 et qui représentaient plus de 27% de l'encours de la dette (soit près de 20 millions d'euros, l'équivalent de plus de la moitié du budget annuel de la ville !). Ces prêts n'avaient pas été votés en conseil municipal mais seulement annoncés dans le compte rendu de délégation du maire. Face au scandale révélé par le journal *Libération*, le maire socialiste de cette ville médiane (22 000 habitantEs), la plus pauvre d'Aquitaine (20% de chômage, 40% de chômage des jeunes...), s'est empressé d'empêcher toute communication autre que la sienne ! Mais il a bien été obligé de rendre des comptes dans la presse et au conseil municipal. Il s'est justifié en disant que le prêt le plus toxique de tous, indexé sur la parité euro-franc suisse, avait été contracté dans le cadre d'un contrat avec l'État par le biais de l'ANRU (Agence nationale du renouvellement urbain), donc avec des garanties imparables, d'autant plus que c'était avec Dexia, banque publique, LA « banque des collectivités ».

Un prêt indexé sur le franc suisse !

Or, ce qui a fait scandale, ce sont ces emprunts structurés, c'est-à-dire ces prêts toxiques (expression que le maire n'a jamais voulu utiliser !) dont les taux d'intérêt sont liés à des indices boursiers comme Euribor, Libor ou au cours euro-franc suisse (ce dernier étant particulièrement volatile), joués à la Bourse qui les a fait exploser. Ainsi, pour l'un des prêts, son taux est passé de 3,89% à plus de 20% 6 ans après ! Le maire a dû reconnaître en privé qu'il ne connaissait rien à la Bourse, et que Dexia s'était conduite comme un gangster vis-à-vis de nombre de collectivités (comme par exemple, le conseil général de la Gironde, l'hôpital...) auxquelles elle a fait souscrire des emprunts de plus en plus risqués jusqu'à sa faillite en 2012. La première arnaque, cela a été ces prêts vendus par Dexia à la ville. Dans un premier temps, devant l'ampleur du vol et sous la pression de notre intervention municipale avec le Collectif pour un audit citoyen de la dette (CAC33) venu distribuer des tracts et manifester au Conseil, la ville a fini par assigner Dexia en justice pour les quatre prêts, en ne payant pas l'augmentation des intérêts montés en flèche de par la spéculation sur l'euro/franc suisse. Mais en août 2014, le gouvernement fait voter une loi d'amnistie bancaire, une loi scélérate qui



empêche les collectivités d'attaquer l'ex-Dexia en échange du recours à un Fonds de soutien de l'État. La commune y recourt et renonce donc à poursuivre la banque. Mais tout cela a un coût public exorbitant : en plus du capital restant dû de plus de 5,3 millions d'euros, la commune doit payer une pénalité de 15,9 millions d'euros ! En clair, la ville devait rembourser quatre fois le capital de son emprunt !

Une loi d'amnistie scélérate

Au conseil municipal de juin 2015 qui en a délibéré, la majorité socialiste, Verts et PCF (ce dernier avec quelques regrets) a voté la renégociation de la dette. Tout ce monde sait depuis que Dexia apparaît plus de 30 000 fois dans les « Panama Papers ». Par exemple, Experta Corporate and Trust Services (une de ses filiales au Luxembourg) a créé 1659 sociétés offshore. Plus grave encore, après la crise bancaire de 2008, alors qu'il venait de bénéficier d'une aide de 6,4 milliards d'euros de la part des États belge, luxembourgeois et français et d'une garantie financière, le groupe Dexia poursuivait toujours ses agissements coupables dans les paradis fiscaux ! C'est ce que nous avons dénoncé. Avec le recours à ce Fonds de l'État à lieu la deuxième arnaque. En effet, la SFIL (banque remplaçante de l'ex-Dexia abondée à 100% par des fonds publics) a transformé le prêt le plus toxique en trois nouveaux prêts. Avec

PRIVATISATION DE



DEUX FOIS AVEC LA ÉTAT!



Dexia, le paravent des emprunts toxiques, stop! DR

ce montage, pour un prêt d'un capital de 5,8 millions au départ, la commune paiera 6,5 millions et l'État 10,9 millions via le Fonds d'aide, soit encore plus que prévu, sans que la banque qui a spolié la commune ne paie rien... Une véritable arnaque, du début à la fin!

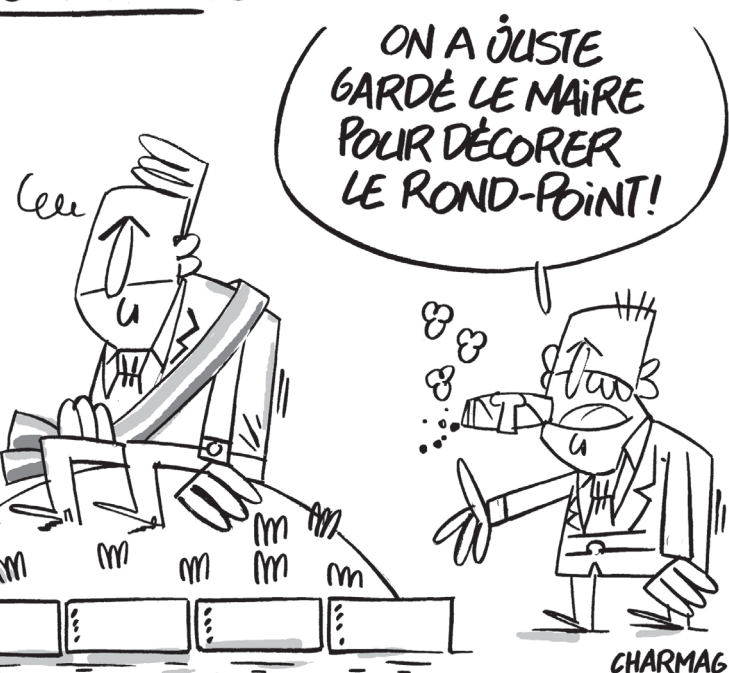
Tout cela se fait avec de l'argent public, du contribuable qui doit donc payer trois fois. Car les contribuables locaux payent la partie de l'indemnité qui n'est pas prise en charge par le Fonds de soutien, les contribuables nationaux payent 50% de l'aide du Fonds de soutien et les contribuables, en tant que clients bancaires, par les tarifications qu'ils payent à la banque.

Ce ne sont donc pas les salaires des agents, les investissements publics ni encore moins les subventions aux associations rognées de tous côtés par la ville qui coûtent cher, mais la spéculation des banques et les intérêts faramineux qu'elles font payer aux collectivités!

J'ai exigé de refuser de payer cette dette et défendu un service bancaire unique sous contrôle des salariés et de leurs organisations. Je continue à dénoncer une dette totalement illégitime, ce vol organisé par les banques aidées par l'État, avec l'accord de la majorité PS-PCF-Verts, et qui ne doit pas être payée par les salariés et les habitants.

Mónica Casanova
(conseillère municipale
à Lormont - 33)

DES COMMUNES



SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY (76) UNE COMMUNE POPULAIRE TRÈS ENDETTÉE

Confrontée à la baisse continue des dotations de l'État et des rentrées de la taxe professionnelle, la commune s'est retrouvée dans les années 2000 dans la spirale de l'endettement pour maintenir ses dépenses d'investissement et de fonctionnement.

Cette commune de la banlieue rouennaise compte aujourd'hui un peu plus de 29 000 habitants. Elle est dirigée depuis plusieurs décennies par le PCF, allié au PS, et aussi depuis 2014 à Ensemble. Elle est majoritairement habitée par des familles populaires, dont beaucoup sont frappées par la précarité voire la misère sociale brute. Ses quartiers les plus défavorisés, Hartmann, la Houssière, le Château Blanc, le Bic Auber sont touchés de plein fouet par le chômage mais aussi par les conséquences des politiques d'austérité menées par les pouvoirs publics, entraînant la baisse des subventions aux associations de quartiers voire leur disparition alors que se raréfient les lieux de vie et d'animation pour les plus jeunes.

Avant l'été dernier et l'assassinat du prêtre de la commune par deux jeunes adultes influencés par l'idéologie mortifère et réactionnaire de Daesh, cette commune n'avait jamais autant fait parler d'elle au niveau national... si ce n'est par son classement dans les collectivités locales ayant contracté des emprunts dits « toxiques » auprès de la banque Dexia, célèbre pour ses placements dans les paradis fiscaux et ses pratiques financières légalement crapuleuses... et dont la faillite aura coûté 6,6 milliards d'euros aux contribuables en France!

L'arnaque de Dexia

Face à la baisse continue des dotations de l'État et à la disparition des rentrées de la taxe professionnelle, la commune a recouru dans les années 2000 à l'endettement pour maintenir ses dépenses d'investissement et de fonctionnement, notamment la part dévolue aux salaires du personnel communal. Ainsi, en 2014, le montant total des dettes dues par la commune (42 millions d'euros) équivalait à son budget de fonctionnement annuel. La dette par habitant a augmenté de 48% entre 2000 et 2014! En 2006 et 2008, Dexia a proposé à la commune de restructurer sa dette. On est alors passé d'un taux fixe ancien situé entre 7,25 et 8% à un taux structuré entre 3,5 et 5%, mais Dexia s'était gardé de préciser les risques inhérents à ces « produits »...

«L'avantage» des premières années a brutalement tourné au cauchemar financier après la crise des subprimes, en 2008. Le taux structuré a grimpé en flèche à 22% en 2014, pour atteindre en 2015 26,1%. Les raisons de ce désastre? Un taux calculé sur la parité euro-franc suisse. «Les séries historiques sur dix ou vingt années accréditaient l'idée que la parité entre les deux monnaies ne pouvait pas tomber en dessous de 1,44, quels que puissent être les événements internationaux», soulignait la commission d'enquête parlementaire. Ce que Dexia ne se privait pas de répéter

la commune a dû abandonner ses poursuites contre Dexia, laquelle banque a désormais pour principal actionnaire... l'État!

Une majorité municipale peu transparente

Seuls les deux conseillerEs municipaux d'opposition « Saint-Étienne vraiment à gauche », soutenus par le NPA, ont voté contre cette décision en déclarant : « Force est de constater que s'il y a bien eu plainte déposée, la commune s'est en même temps rapprochée de la SFIL, structure financière créée par le gouvernement pour éviter une déroute juridique aux banques, pour réaménager les emprunts à risque, contractés auprès de Dexia. Parallèlement la ville a déposé une demande d'aide au Fonds de soutien aux collectivités territoriales auprès du représentant de l'État. Il est dommage que cette démarche entreprise par la commune n'ait pas été effectuée en toute transparence au vu et au su de tous les éluEs et de la population stéphanoise. La ville a donc discrètement renégoié ses emprunts et si nous validons ce refinancement, il n'est plus possible de remettre en question juridiquement la responsabilité des banques dans cette arnaque. La municipalité, les associations d'élus n'ont pas mené le combat qui s'imposait contre ces dérives bancaires et financières, se sont soumis aux injonctions et directives du pouvoir ultra-libéral en place. Nous voterons contre cette



Un slogan de l'association Attac. DR

aux collectivités... tout en faisant, contre elles, le pari inverse! La commune a alors déposé plainte contre Dexia comme d'autres collectivités locales flouées, dont beaucoup dirigées par des coalitions de gauche (aveuglement volontaire ou réelle méconnaissance du fonctionnement classique du système bancaire capitaliste?).

La procédure judiciaire s'annonçant comme très longue... s'est arrêtée net il y a quelques mois. En effet, en mars 2016, le conseil municipal a voté le refinancement de ses deux emprunts toxiques dont l'un des taux dépassait les 20%. La commune a accepté l'aide de l'État pour payer les pénalités (astronomiques : 4,28 millions d'euros pour un capital restant dû de 7,46 millions) de remboursement anticipé. Mais en échange de ces 3,7 millions d'aide, qui lui feront ainsi économiser près de 3 millions d'intérêts sur quinze ans,

délibération, car pour nous, un front de refus des collectivités devait s'imposer pour l'annulation pure et simple de cette dette illégitime». Alors que les discussions pour le budget 2017 ont déjà démarré, l'autre sujet majeur d'inquiétude pour la population est l'augmentation continue des impôts locaux depuis plusieurs années. Les taux d'imposition restent certes nettement inférieurs aux communes environnantes mais de fait, d'année en année, les sommes payées par les habitants s'alourdissent. Au conseil municipal de septembre, les deux éluEs soutenus par le NPA ont rappelé qu'ils étaient contre toutes les augmentations d'impôts qui frappent les salariéEs, les retraitéEs, les milieux modestes, alors que tout le monde sait, à l'heure du procès Cahuzac, que les plus riches payent des cabinets d'experts pour ne pas payer d'impôts!

Marie-Hélène Duverger

TROIS PROPOSITIONS POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

La campagne présidentielle sera l'occasion pour Philippe Poutou et le NPA de développer une critique radicale des politiques que la droite et le PS ont mises en place dans les collectivités territoriales et d'expliquer leurs propositions.

En rupture avec les politiques autoritaires et austéritaires qui ont frappé depuis 20 ans les collectivités locales, nous présentons trois propositions fondamentales.

Construire une véritable démocratie de proximité

Cela passe tout d'abord par l'abrogation des lois antidémocratiques de pseudo-décentralisation prises par Chevènement, Raffarin puis Hollande. Contre l'autoritarisme de l'État, il faut garantir le droit des populations à définir le cadre institutionnel dans lequel elles souhaitent évoluer. Cela suppose d'en finir avec l'intercommunalité forcée, en laissant libres les populations de créer ou non leurs propres structures de coopération intercommunale. Cela implique aussi de revenir sur la cartographie des régions que Valls et Hollande ont dessinée sur un bureau de l'Élysée, en laissant les populations définir elles-mêmes leur région de rattachement. Cela suppose enfin de restaurer « la clause de compétence générale », autrement dit la possibilité pour les populations locales de définir les axes de leurs politiques sans que l'État ne restreigne autoritairement leur champ de compétences.

Bien évidemment, la démocratisation des collectivités territoriales passe par la mise en place de la proportionnelle intégrale et de l'élection directe des éluEs dans les organismes de coopération intercommunale. Pour que toutes et tous puissent être représentés, il faut aussi mettre en place le droit de vote et d'éligibilité des étrangers que nous proposons d'instaurer pour toutes les élections. La nécessaire démocratisation des institutions locales doit aussi passer par la création de nouveaux outils permettant de s'assurer que la population ne soit pas dépossédée de son pouvoir (budgets participatifs, référendum d'initiative populaire, révocabilité des éluEs, etc.). Elle implique enfin de déprofessionnaliser les éluEs, avec la mise en place du mandat unique et le refus de tout cumul dans le temps (pas plus de deux mandats consécutifs).

Prendre sur les profits pour donner aux collectivités les moyens de leur fonctionnement

Il est nécessaire de revenir sur les cadeaux fiscaux aux plus riches dont les collectivités territoriales ont fait les frais. Les gouvernements de droite et du PS ont non seulement financé leurs scandaleux cadeaux au patronat par des coupes massives dans les budgets des collectivités, mais ont aussi démantelé la taxe professionnelle, ce qui a entraîné de considérables pertes de recettes que les collectivités ont dû compenser en

augmentant les impôts des ménages. Il faut donc rétablir les dotations de l'État à leur juste niveau, en les indexant sur la réalité des charges déléguées aux collectivités locales, ce qui ne pourra évidemment être financé qu'en revenant sur les cadeaux fiscaux au patronat. Plus généralement, il faut transférer la pression fiscale des ménages sur les entreprises, en restaurant une nouvelle taxe professionnelle sur les entreprises, en premier lieu sur les plus importantes d'entre elles. Bien évidemment, il est aussi nécessaire d'en finir avec les inégalités territoriales, ce qui suppose de mettre en œuvre une véritable péréquation dans l'attribution des moyens, en donnant beaucoup plus à ceux qui ont beaucoup moins. Il faut aussi en finir avec les politiques de métropolisation qui sont de véritables machines à créer des inégalités territoriales. Enfin, il est nécessaire d'alléger l'endettement des collectivités, en supprimant les dettes illégitimes, mais aussi en mettant fin à l'impunité des banques qui ont roulé les collectivités en leur refourquant des emprunts toxiques.

Restaurer et développer les services publics de proximité

Ne disposant plus des moyens d'investir, les collectivités territoriales sont aujourd'hui amenées à déléguer leurs services publics à de grands groupes privés, mais aussi à s'engager dans des partenariats public-privé (PPP). Ces politiques permettent aujourd'hui aux capitalistes de piller les collectivités territoriales : il n'est ainsi pas rare qu'un stade ou une piscine construits en PPP coûtent à la collectivité le double de son prix réel ou encore que de grands groupes comme Vinci ou Veolia puissent s'assurer des profits de 20% sur l'exploitation des services des eaux, des parkings, des bus ou des cantines. Il faut mettre fin à ce pillage généralisé, en interdisant les PPP et les délégations de service public à de grands groupes capitalistes.

Enfin, nous nous attacherons à utiliser les ressources nouvelles offertes par la restauration d'une véritable fiscalité sur les profits du patronat pour développer et étendre les services publics de proximité. Nous proposons tout d'abord la création d'un service public national de la petite enfance, afin que toutes les familles puissent bénéficier gratuitement d'une solution publique de garde de leurs enfants. Nous proposons aussi d'assurer la gratuité des moyens de transport de proximité, ce qui concerne aussi bien les services de transports communaux que les réseaux de cars ou les TER régionaux.

Laurent Ripart
(ancien conseiller municipal
de Chambéry - 73)

RÉPRESSION

Libérez Bagui et Youssouf!
Vérité et justice pour Adama!

Amal Bentounsi du collectif Urgence notre police assassine et Assa Traoré, la sœur d'Adama. PHOTO: THÈQUE ROUGE / MILO

Quatre mois après l'assassinat de leur frère par des gendarmes, Youssouf et Bagui seront jugés mercredi 14 décembre au tribunal de Pontoise. L'acharnement contre la famille Traoré doit cesser immédiatement. Soyons nombreux à la soutenir!

Depuis le 22 novembre, Youssouf et Bagui dorment en prison! À la suite d'un conseil municipal houleux d'où les proches et la famille d'Adama avaient été expulsés, un retour collectif dans le quartier de Boyenval était violemment réprimé par les forces de l'ordre, entraînant des affrontements une bonne partie de la nuit. Arrêtés dès le lendemain, les deux frères d'Adama étaient mis en garde à vue puis écroués et poursuivis pour «outrages, rébellion, et menaces de mort contre agents dépositaires de l'autorité publique». Assa, leur sœur, serait également prochainement poursuivie pour avoir déclaré que «la maire de Beaumont-sur-Oise a choisi son camp, elle se met du côté des gendarmes, c'est-à-dire du côté des violences policières».

Acharnement contre la jeunesse
des quartiers populaires

Édile de Beaumont-sur-Oise depuis 2014, Nathalie Groux (UDI) n'a cessé de promouvoir une politique ultra sécuritaire censée mater les jeunes des quartiers populaires, notamment dans le quartier de Boyenval où réside la famille Traoré. Ainsi, elle a mis en place un «Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie» (PSIG) particulièrement zélé... et haï des jeunes, victimes quotidiennement de contrôles d'identité au faciès et d'arrestations arbitraires. Présenté dans un premier temps comme un «accident», une «défaillance cardiaque», l'assassinat d'Adama n'a dû qu'à la détermination de sa famille, soutenue par le collectif Urgence notre police assassine, pour qu'enfin l'instruction admette qu'il était décédé des suites des violences qu'il avait subies. C'est donc dans ce lourd contexte que se déroulera l'audience de mercredi prochain. L'incarcération et les poursuites engagées contre Youssouf et Bagui doivent cesser. L'acharnement contre la jeunesse des quartiers populaire concerne l'ensemble de notre camp social: ras-le-bol de vivre dans cet état permanent de contre-insurrection préventive!

Alain Pojolat

ÉDUCATION PRIORITAIRE «Mardi 3 janvier, jour de la rentrée scolaire, c'est un ultimatum national»

Entretien. Professeur de mathématiques au lycée Maupassant de Colombes dans les Hauts-de-Seine (92), David est membre du collectif «Touche pas à ma ZEP» (TPAMZ).

Comment a démarré ce mouvement
et quelle en sont les raisons?

Ce mouvement vient en fait de la disparition de l'éducation prioritaire en lycée, alors que lors de la réforme REP/REP+ en 2014, qui avait déclenché des luttes importantes dans le 93, 92, 95, on avait annoncé aussi un classement des lycées. Celui-ci a pourtant été repoussé à plusieurs reprises. En avril 2016, dans un courrier de la ministre à un député du 92, on a appris qu'en fait, l'ensemble des lycées dits en éducation prioritaire allaient disparaître de ce classement. Cela aurait pour conséquence immédiate plus aucune garantie de moyens spécifiques dans nos lycées de quartiers populaires, comme à Colombes, à Saint-Denis ou à Gennevilliers pour ne citer qu'eux. En prenant appui sur la mobilisation contre la loi travail, le 18 mai 2016, des lycées du 92, 95, 93... se sont mobilisés devant le ministère pour dénoncer cette annonce.

Le collectif TPAMZ semble se
structurer et être très actif. Comment
s'est-il constitué? Comment
fonctionne-t-il?

Les lycées mobilisés, au départ dans le 92 puis le 95, ont pris conscience de la nécessité d'informer l'ensemble des bahuts de la sortie de l'éducation prioritaire dès 2017. En effet, le projet de la ministre était bien sûr de casser l'éducation prioritaire en catimini, sans annonce officielle, par décret. La première tâche était donc d'informer les lycées et de convoquer des assemblées générales communes à la bourse du travail de Paris. À partir de là est rédigé un appel à l'ensemble de l'éducation prioritaire ouvert à la signature collective par les établissements mobilisés, quel que soit le label des établissements (zone sensible, zone violence, REP...) mais aussi à l'ensemble des lycées qui devraient en relever.



Cet appel est lancé pendant l'été afin de préparer la mobilisation pour la rentrée. À la rentrée, un établissement est prêt à partir en grève reconductible, le lycée Joliot-Curie à Nanterre. On s'est mis d'accord pour ce soit une grève marchante en faisant le tour des bahuts du 92 nord, du 95, du 93 afin de populariser l'appel. Le collectif s'est monté à la rentrée et l'appel regroupe aujourd'hui plus de 90 lycées signataires dans 14 académies. La grève s'est étendue au-delà de la région parisienne après le 29 septembre. Ce jour-là, c'était la première date commune pour les lycées mobilisés en éducation prioritaire. Le 11 octobre, Marseille et Dreux sont entrés dans le mouvement de grève. Il y a des AG de coordination régulières des lycées mobilisés permettant de décider ensemble des échéances à venir. À partir du 17 novembre, on a réussi à organiser des AG de

grève massives qui ont regroupé plus d'une centaine de collèges en région parisienne les 17 et 29 novembre. C'est là que nous avons commencé à discuter concrètement de la possibilité de reconduire la grève. Des AG ont également eu lieu à Marseille et à Dreux. Nous avons organisé des réunions de coordination par vidéoconférence pour nous mettre d'accord sur les dates et frapper ensemble.

Quel a été le rôle des directions
syndicales?

Le problème de la disparition de l'éducation prioritaire est évidemment un problème national, mais la mobilisation est partie au départ de lycées mobilisés localement. Ceux-ci ont reçu le soutien de l'intersyndicale de Versailles, d'une intersyndicale de la région parisienne et de l'académie d'Aix-Marseille. La mobilisation grandissant, nous avons obtenu la mise en place d'une intersyndicale nationale pour la grève du 29 novembre.

Quelles sont vos revendications?

Une des spécificités du collectif et de l'appel est d'avoir recherché l'unité de tous les lycées concernés (quel que soit le label, ou

bien précédemment sans label ou classement), mais aussi d'avoir cherché des revendications unifiantes à tous les personnels. C'est pourquoi nous demandons une carte élargie de l'éducation prioritaire, mais surtout une carte assortie d'un label commun pour sortir de la dérégulation et de la jungle des sigles actuels. Ce label – et ça, c'est l'expérience des grèves passées avec les collègues des collèges et des écoles contre la réforme REP/REP+ qui nous l'a appris – devra être contraignant en terme de moyens (dédoubléments, effectif par classe) et de compensations pour les personnels (indemnités, primes, facilitation pour les mutations). Et justement, cette demande d'un label contraignant n'existe pas en REP/REP+ (écoles et collèges). C'est pourtant lui qui permet de faire la jonction entre écoles, collèges et lycées de l'éducation prioritaire, se rassemblant pour un label commun de la maternelle jusqu'au bac.

Et aujourd'hui, quelles sont vos
perspectives?

Le mouvement est maintenant national. Notre premier objectif est donc atteint, alors que cette question, rentrée 2016, était so-disant localisée dans le 92 et ne méritait pas de réponse ministérielle d'après Najat Vallaud-Belkacem. Quatre mois plus tard, on en est à un décret et un arrêté ministériel sur la question des primes et des mutations – qui concernent les anciens collègues... mais pas les collègues arrivés après 2015! – ainsi que des annonces de créations de postes... mais pour la seule rentrée 2017 et sans garantie pour la suite! En tout cas, ils n'auront pas réussi à sortir en catimini les lycées d'éducation prioritaire. Le pot aux roses a été découvert! Face à la légitimité du mouvement, même la ministre est obligée de dire que nous avons raison! Maintenant la perspective est claire, ça fait deux ans que la ministre a promis un classement: deux ans pour rendre sa copie, c'est assez! Le mardi 3 janvier, jour de la rentrée scolaire, c'est un ultimatum national... et un départ en grève reconductible en l'absence de réponse de Najat Vallaud-Belkacem. Le décompte a commencé le 29 novembre...

Propos recueillis par
Armelle PertusRENNES (35) Le squat de la Poterie,
un exemple de solidarité

Depuis le 14 juin dernier, l'association Un Toit c'est un droit a réquisitionné une ancienne maison de retraite laissée à l'abandon par le groupe immobilier Lamotte pour la mettre à disposition de familles à la rue ou logées dans des situations précaires.



Le 16 novembre dernier, dans la rue... pour ne pas être à la rue! DR

Cesont désormais plus de 160 personnes, dont 70 enfants, qui y vivent. Durant l'été, la justice nous a donné raison pour l'occupation de ce lieu contre Lamotte.

Pour le NPA, il est évident que le droit au logement doit être prioritaire sur la spéculation immobilière. Rappelons qu'il existe une loi de réquisition des logements vides... jamais appliquée au nom du respect de la sacro-sainte propriété privée! C'est une question de volonté politique: à eux de prendre leurs responsabilités au lieu de se défaire sur les associations qui font désormais le travail en matière de relogements, de régularisation, d'aide alimentaire...

Des papiers, un logement...

Depuis cette occupation, un collectif de plus de 27 forces politiques (dont le NPA), associatives et syndicales s'est formé pour organiser cette occupation

et lutter ensemble pour ces personnes. Du soutien scolaire est organisé pour les enfants, des concerts et des repas solidaires font vivre ce lieu. La présence des enfants de ce squat a par ailleurs permis de sauver une

classe dans l'école primaire voisine, preuve que la présence de migrantEs en France est bien une chance, et non une menace!

Mais l'hiver est déjà là et le chauffage commence à

manquer. Ainsi, le collectif de soutien au squat de la Poterie a décidé d'organiser mercredi 16 novembre une manifestation pour réclamer des papiers, des logements, en attendant du chauffage pour les habitantEs. Cette manifestation a été un succès avec près de 600 personnes. Nous continuons les combats pour obtenir des papiers pour tous les habitantEs du squat et plus largement pour tous les sans-papiers, seule solution pour pouvoir trouver un travail déclaré et ainsi trouver un logement et se chauffer!

Correspondant

LA POSTE

Nous répondons
«mobilisation!»

Contre la répression, pour le service public postal, ces prochains jours sont marqués par la mobilisation des postierEs.

Gaël: procès reporté mais vigilance

Dans le sillage de la mobilisation contre la loi travail, les poursuites contre les militantEs se sont multipliées: à ce jour, au moins 900 procès et poursuites disciplinaires ont été lancées! Licenciements, peines de prison... Ainsi Gaël Quirante, secrétaire départemental adjoint de SUD Activités postales 92, fait partie des cibles de la répression patronale.

La Poste s'acharne: elle avait demandé son licenciement suite à la grève de 2010 d'Asnières-Châtillon-Clamart. L'inspection du travail l'a refusé, et La Poste avait fait appel de cette décision auprès du ministre du Travail de l'époque... qui avait lui aussi rejeté la demande de licenciement. La direction a de nouveau fait appel en 2012 de la décision du ministre auprès du tribunal administratif,

AIR FRANCE Les salariéEs condamnés... à la filialisation ?

Le 30 novembre est tombé le jugement pour les cinq d'Air France poursuivis dans l'affaire de la « chemise ». Si deux sont acquittés, trois autres ont des peines de trois à quatre mois de prison avec sursis...

Dans l'ambiance actuelle et après l'affaire des Goodyear, ces peines injustifiables peuvent sembler légères... mais cinq salariés sont toujours licenciés (dont un qui ne faisait l'objet d'aucune plainte au procès !). Il faut rappeler que ce fameux 5 octobre 2015, les 3000 salariéEs réunis se mobilisaient uniquement pour sauver leurs emplois, et que sur ce terrain, ils ont gagné : les licenciements ont été annulés suite à la mobilisation. Mais la répression contre le monde du travail est de plus en plus féroce, et les trois condamnés sont des victimes prises au hasard. Les seuls coupables sont les patrons d'Air France, fuyant devant leurs responsabilités... et devant leurs salariéEs ! Dix autres salariés sont condamnés à des amendes de 500 euros pour avoir ouvert les grilles donnant accès à la salle du CCE. Sauf un de l'industriel, tous sont du fret cargo (une activité qui ne cesse de se réduire).

Est-ce que cette justice pour l'exemple va fonctionner ? Alors que le nouveau PDG d'Air France-KLM, Janaillac, vient de présenter son nouveau plan, on peut en douter. Ce projet, « Trust together », veut réduire au maximum les activités réalisées directement par Air France et ses salariéEs pour développer le groupe par des filiales. Dans cette logique, il ne resterait à terme qu'une marque Air France... et des salariéEs pas cher.

Annonces... ou déclaration de guerre ?

Concrètement Janaillac a fait deux annonces principales. La première est la création d'une filiale long courrier low cost, nom de code Boost (« Ouste » disent les critiques...). Cette compagnie serait opérée avec des hôtesses embauchées par la filiale, avec rémunérations plus basses et règles d'utilisation maximum (nombre d'heures de vol, de rotations...), ainsi qu'avec des pilotes d'Air France qui accepteraient des règles d'utilisation dégradées. Pour les personnels au sol, l'énorme majorité des activités sera sous-traitée. Évidemment, cette création de compagnie a un coût, à commencer par l'achat des avions.

La seconde annonce importante de Janaillac est son projet de filialisation de l'industriel d'Air France-KLM, avec ses 8200 salariéEs en France et 5000 en Hollande : l'ensemble des agents qui maintient et répare les avions. Une activité très rentable dont Air France-KLM est un des leaders mondiaux et qui, en la vendant, permettrait de financer les achats d'avions. Filialiser, c'est aussi la possibilité de démanteler plus facilement pour délocaliser. C'est

aussi s'attaquer plus facilement aux acquis des salariéEs.

Cette annonce, véritable déclaration de guerre, a provoqué des heures d'information Sud Aérien d'une ampleur jamais vue : plus de 1900 salariéEs s'y sont rendus ! Des actions spontanées ont déjà lieu dans les ateliers. Le feu a été mis, et la direction ne sait comment faire pour l'éteindre. De leur côté, les pilotes



ont annoncé leur rejet de cette nouvelle compagnie low cost. De grandes actions sont à venir, prélude à une année 2017 très chaude !

Correspondants

IVG Fillonistes, évêques et autres réacs à l'offensive

Judi 1^{er} décembre, l'Assemblée nationale a voté la loi sur l'élargissement du délit d'entrave à l'IVG, cela malgré une véritable levée de boucliers de la part de tous les réacs, de l'Église catholique aux députés Les Républicains.

Cette loi vise à pénaliser les sites internet qui diffusent des informations mensongères sur l'IVG. Pendant longtemps, les anti-IVG ont cherché à s'opposer au choix des femmes, y compris de manière physique en s'enchaînant aux grilles des hôpitaux voire en envahissant les salles d'opération. Par la force de la loi mais surtout par les mobilisations, les anti-IVG ont été tenus en échec. Depuis quelques années, ils se sont donc tournés vers internet pour déverser leur propagande.

Liberté d'opinion ?

Les opposants à cette nouvelle loi ont hurlé à la censure et à l'entrave à la liberté d'opinion. Mais on est loin ici d'une simple opinion. Ainsi, en saisissant le mot « IVG » sur Google, le premier (!) lien qui apparaît, *IVG.net*, se présente comme un site d'informations avec numéro vert gratuit. Il commence par proposer un « soutien sur votre



PHOTOTHÈQUE ROUGE / JMB

IVG, en toute discrétion, y compris auprès des mineures », puis « conseils et aide aux démarches administratives ». Mais très rapidement, on insiste sur les « risques médicaux et psychologiques ». S'ensuit une liste sans fin de témoignages de femmes qui toutes racontent combien elles regrettent d'avoir avorté, d'avoir « retiré la vie » à « mon bébé », mon « enfant », et parlent des angoisses qui ont suivi et du « dégoût » qu'elles ressentent... Dorénavant, les responsables de ce type de site (et il y en a d'encore pire !) pourraient être

condamnés à deux ans de prison et 30 000 euros d'amende. Mais malheureusement, l'offensive idéologique contre l'IVG se double d'une deuxième attaque par le biais des politiques d'austérité des gouvernements néolibéraux successifs. En France, ces politiques ont mené depuis 10 ans à la fermeture de 130 centres d'IVG... Si on ne peut que se féliciter du vote de cette dernière loi, la bataille pour l'accès à l'IVG dans de bonnes conditions pour toutes les femmes qui le souhaitent n'est pas terminée.

Ross Harrold

secteurs aura lieu ce jeudi 15 décembre prochain à La Belle Étoile¹. Gaël y interviendra auprès de Loïc de la Compagnie Jolie Môme, de Mickaël Wamen de la CGT Goodyear et d'autres...

ToutEs en grève ce 8 décembre !

Ce jeudi 8 décembre, les postierEs sont appelés à la grève sur tout le territoire par CGT-SUD-UNSA : la première mobilisation nationale et unitaire depuis la médiatisation de plusieurs drames et du malaise au sein de l'entreprise. Si les conflits locaux à La Poste sont quasi permanents, ils restent isolés et éparpillés, le plus souvent bureau par bureau, alors que la boîte avance vite et frappe fort partout. Les postierEs subissent de fait un plan social qui ne dit pas son nom, avec des milliers de suppressions d'emplois par an, des fermetures de bureaux, une précarité grandissante, des

pressions managériales, une répression quotidienne...

Un constat connu du personnel qui impose une réaction collective qui dépasse le cadre d'un bureau ou d'un département. Or, cela fait des années qu'aucun appel unitaire national à la mobilisation n'avait existé, malgré les nombreuses attaques... et résistances ! Certes, depuis la rentrée, des grèves locales ont continué, au courrier comme dans le réseau. Le 17 novembre dernier, à l'appel de la CGT et d'intersyndicales locales/départementales, une trentaine de préavis avaient été déposés, avec des mobilisations réussies comme dans les Yvelines.

Les annonces « bidon » faites par la direction le 21 novembre, avec des pseudo-négociations nationales, ne répondent en rien aux revendications : au contraire, les mesures annoncées s'inscrivent dans la politique de La Poste, justement dénoncée par tous !

CLINIQUE ORMEAU
PYRÉNÉES TARBES (65)

4^e semaine de grève !

Les salariéEs (majoritairement des femmes) des deux cliniques privées de Tarbes sont en grève reconductible depuis le 8 novembre.

Ces deux sites appartiennent depuis peu au groupe Médipôle, un des géants de la santé privée. Les conditions de travail, déjà précaires, se sont aggravées depuis le rachat.

Départs non remplacés et fin de CDD, les salariéEs sont passés de 580 à 510... Des réorganisations avec des plannings intenable, et des « pools » de remplacements sur le tas pour combler les manques... Des journées de 12 h 40 payées 12, sans compter le temps de pause ni intégrer les transmissions... Suite aux pressions et à la fatigue, le nombre d'absences de courte durée a augmenté de 30 %, sans remplacements. Et les salaires sont ridiculement bas, 30 % en moyenne en dessous de ceux de l'hôpital, les plus bas étant même au-dessous du SMIC !

C'est contre ces conditions et pour imposer des négociations que les salariéEs, rassemblés en assemblée générale, ont décidé de s'associer à la journée nationale de la santé le 8 novembre et de partir ensuite en grève reconductible.

Le mouvement met la pression

Sans surprise, la direction et l'Agence régionale de santé ont pris une attitude dilatoire : le directeur prétend l'absence de mandat pour négocier, et l'ARS reste aux abonnés absents... C'était sans compter sur la détermination des grévistes, mobilisés jusqu'à 80 %. Chaque jour des diffusions de tract à la population, des cortèges de grévistes, l'occupation de l'ARS avec placardage d'affiches : « ARS, Agence de réquisition des salariéEs », ont contraint la direction comme l'ARS à bouger. Samedi 3 décembre, une manifestation a rassemblé 1800 personnes, ce qui est un chiffre très significatif pour une petite ville comme Tarbes. Cette pression incessante, les assemblées de grévistes quotidiennes ouvertes à ceux qui soutiennent la lutte, un sens permanent de l'initiative qui déborde les cadres habituels, a gagné la sympathie de tout le monde et rythme la vie de la ville. « Consultations » gratuites au marché, occupation du hall des départs à l'aéroport, ouverture d'une caisse de solidarité à la grève (30 000 euros à ce jour), pétition en ligne... La grève fait l'actualité et oblige tout le monde à se positionner, politiques, institutionnels et direction. La direction et les cadres paniquent face à cette détermination : mardi 29 novembre, un médecin a même forcé un barrage filtrant, renversant un militant de la CGT, frôlant l'accident grave.

À suivre...

Correspondant

Pétition en ligne : <http://petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=P2016N49191>

Solidarité financière en ligne : <https://www.leetchi.com/c/solidarite-de-salariees-en-greve-polyclinique-de-lomeau>



PHOTOTHÈQUE ROUGE / MILO

qui a de nouveau confirmé la décision du refus de licenciement. Et La Poste a plus récemment encore fait appel de ce dernier jugement auprès de la cour d'appel du tribunal administratif de Versailles !

L'audience à Versailles était prévue le 6 décembre, mais le dossier de la défense était suffisamment fourni pour que le tribunal reporte le procès, à une date encore

inconnue. Cela signifie que le juge va au moins prendre le temps d'examiner les arguments de l'avocat de Gaël : un signe encourageant, mais bien évidemment la nécessité de se mobiliser reste tant que la procédure de licenciement n'est pas totalement abandonnée ou annulée.

Un meeting de mobilisation contre la répression regroupant des militantEs de différents

L'initiative de SUD d'une journée de grève nationale ce 8 décembre, rejoint par la CGT et l'UNSA, et dans certains départements par FO, va permettre aux postierEs, partout sur le territoire et quel que soit le métier, de se mobiliser au même moment, de regrouper enfin les luttes. Nous devons être plus nombreux en grève ce jour-là, et manifester aux différents rassemblements.

Cette première mobilisation nationale, aboutissement de nombreuses grèves locales et du volontarisme d'équipes syndicales CGT/SUD, doit évidemment être une première étape dans une stratégie de résistance au rouleau compresseur postal : regrouper et unifier les luttes, effacer les frontières artificielles de métiers, régions ou d'étiquettes syndicales, afin d'augmenter le rapport de forces qui permette de gagner.

Correspondants

1 - 14, rue Saint-Just à Saint-Denis (93)

ITALIE « Une condamnation de l'action du gouvernement, un rejet de son chef »



Tchao pantin! DR

Après la défaite de Renzi au référendum du dimanche 4 décembre et son départ annoncé, nous reproduisons la déclaration de l'exécutif national de Sinistra anticapitalista, une des organisations italiennes proche du NPA.

L'électorat italien a sanctionné avec un Non très net les exigences plébiscitaires de Matteo Renzi, cela malgré le soutien écrasant et unanime de la part de la télévision et de la presse, de toutes les associations patronales, du monde de la finance et de presque tous les faiseurs d'opinion. Dans leur grande majorité, les citoyens italiens ont renvoyé à l'expéditeur le chantage et la politique de la peur, ainsi que le spectre du « saut dans le vide ».

La loi constitutionnelle, avec laquelle le gouvernement Renzi-Boschi prétendait réformer 47 articles de la Constitution italienne, a été massivement rejetée. C'était une modification de la Constitution dans un sens autoritaire qu'un gouvernement imposé par le président Napolitano a fait approuver par un Parlement illégitime, pour désigner des institutions plus dociles vis-à-vis des politiques néolibérales. En fait le résultat du référendum est surtout le témoignage le plus clair et le plus net du manque d'adhésion à la politique antisociale du gouvernement. Le taux de participation (qui s'établit à 65,6% avec les votes provenant de l'étranger) est nettement le plus élevé parmi les référendums de ces vingt dernières années. Le vote pour le Non (presque 60%, légèrement moins de 20 millions d'électeurs) est tout à fait similaire à celui du référendum sur le divorce en 1974, et il est prédominant de manière homogène dans toutes les régions (à part le Sud Tyrol et, dans une moindre mesure, en Émilie-Romagne et en Toscane). Tous ces éléments sont le signe d'une condamnation par l'électorat de toute l'action du gouvernement et un rejet de son chef. Par ailleurs, le Oui obtient un pourcentage substantiellement semblable aux pourcentages électoraux du Parti démocratique (PD) et de ses alliés au gouvernement.

Le « front du Non » obtient un succès qu'il n'est évidemment pas capable de gérer. La droite reste divisée et heureusement privée encore d'une direction claire, et le Mouvement 5 étoiles ne semble disposer d'aucune stratégie ni d'aucun programme clairs. Si la « gauche du PD », après son succès électoral, retrouvera très probablement une nouvelle énergie dans la bataille interne qui s'ouvre dans le parti après la défaite, la gauche « radicale » est traversée par de fortes ambiguïtés politiques que la discussion qui reprend dans le PD ne pourra qu'amplifier. La CGIL, qui malgré la timidité de son Non est récompensée par le résultat du référendum, a décidé de céder aux exigences patronales en signant un très mauvais contrat pour les métallurgistes et un accord au rabais lors des négociations sur l'emploi public.

Mais la démission du gouvernement Renzi doit être suivie de la dissolution du Parlement et de l'organisation de nouvelles élections. Le Parlement déjà illégitime, tout comme la loi sur la base de laquelle il a été élu, devient, après ce référendum, totalement non représentatif de la volonté populaire. Les nouvelles élections doivent être organisées le plus vite possible, sur la base de la loi électorale à la proportionnelle indiquée par la Cour constitutionnelle dans son décret de 2014.

Mais surtout, la victoire démocratique dans le référendum et la démission du gouvernement doivent devenir l'occasion pour une reprise des mobilisations sociales et des luttes dans les lieux de travail, dans les écoles, dans les universités, dans les régions, pour la défense des droits, pour la défense de l'environnement, pour l'amélioration des conditions de vie et de travail.

Sinistra Anticapitalista
(Traduit par Ross Harrold)

HAÏTI Choléra et farce électorale

Élections, ouragan, choléra... Haïti ne sort pas de la calamité dans laquelle l'île est plongée depuis bientôt six années. Le premier pays où les esclaves noirs s'affranchirent payent toujours le lourd tribut de ce glorieux passé...

De l'ouragan Matthew début octobre à la reconnaissance par l'ONU de sa responsabilité dans l'épidémie de choléra, en passant par des élections troublées, quelques nouvelles des tristes tropiques.

L'ONU, ce pompier pyromane

L'ouragan Matthew venait tout juste de balayer l'île en octobre dernier, l'ONU reconnaissait enfin son rôle dans l'épidémie de choléra qui a touché Haïti depuis 2010. Après le tremblement de terre de janvier 2010 qui fit plus de 300 000 morts et autant de blessés, les survivants furent livrés à eux-mêmes dans des villes totalement rasées, avec des pouvoirs publics incapables de faire face à la situation. L'ONU constituait la Minustah dans le but « d'aider » à la reconstruction. Cette même année, une épidémie de choléra, une première depuis plus d'un siècle et demi, contaminait près d'un million de personnes.

Très rapidement, des voix se sont élevées pour dénoncer les troupes de la Minustah, dont une base de troupes népalaises, au centre de l'île, qui serait le lieu originel de la maladie. Ces accusations furent alors taxées de fantaisistes par la presse occidentale, avec le plus grand mépris... Mais c'est bien cette triste réalité que l'ONU a dû reconnaître publiquement il y a quelques semaines, promettant un vaporeux plan d'indemnisation de près de 400 millions de dollars. Peu pour les 10 000 Haïtiens qui y ont perdu la vie et pour les 800 000 victimes du choléra. Philip Alston, rapporteur indépendant auprès de l'ONU sur les questions d'extrême pauvreté et de droits de l'homme, évoquait



Après le résultat des élections, la police dans la rue pour mater les partisans des candidats déçus... DR

devant l'assemblée générale « un désastre moralement condamnable, indéfendable du point de vue légal et contraire aux intérêts [de l'ONU] ». Et alors que le montant des indemnités est fixé, la question de qui va payer reste toujours sans réponse, illustrant le cynisme de « l'aide internationale ». Et pendant que Ban Ki-moon adresse ses excuses au peuple haïtien, ce dernier continue de mourir du choléra qui a repris de l'intensité suite aux dégâts de l'ouragan Matthew.

L'illusion démocratique

Si la situation haïtienne n'était pas si chaotique, on pourrait presque rire du dernier épisode des élections haïtiennes. Les dernières élections furent annulées il y a un an, face à la contestation et aux observations

nombreuses de fraudes, alors que les mobilisations sociales grandissaient autour des revendications pour une augmentation du salaire minimum. Liste des électeurs non mise à jour depuis le tremblement de terre de 2010 (soit 200 000 personnes, décédées mais toujours électrices), des bureaux saccagés, des urnes enlevées, un seul candidat au second tour (celui du pouvoir), des événements qui avaient eu raison des précédentes élections haïtiennes. Ces élections avortées étaient principalement financées par l'aide internationale, qui devant cet échec a décidé de fermer le robinet du financement. Avec 27 candidats, dans un pays toujours dévasté où les conditions ne sont toujours pas réunies pour permettre le vote, l'abstention est la seule gagnante du dernier scrutin

du 20 novembre, atteignant pas loin de 80%. Ces derniers jours, des manifestations ont opposé les partisans des trois favoris, dont deux ont été éliminés dès le premier tour. C'est finalement le candidat du pouvoir Jovelien Moïse qui revendique la victoire. Homme au passé mystérieux, accusé de corruption, c'est le candidat soutenu par l'ex-président Martelly, la bourgeoisie locale, dominicaine, et bien entendu occidentale. Riche agriculteur, Moïse a inscrit son programme dans la continuité de son prédécesseur, une politique ultra libérale qui encourage la construction de zones franches au service des multinationales américaines et européennes. Une création de zones franches également encouragées par Bill Clinton, l'ancien président américain ayant aussi la casquette de responsable de l'aide internationale et des entrepreneurs... Nul doute que ce nouvel homme de paille continuera à dévoyer les aides vers ces zones franches, laissant des pans entiers du pays dans la désolation, bien loin des promesses de reconstruction, des batailles pour les salaires et les droits des salariés et des femmes. Il faut dire que sous la présidence de Martelly, les violences avaient très fortement augmenté, avec les licenciements des salariés cherchant à s'organiser, le principe des zones franches étant zéro taxe, zéro syndicat...

La lutte, encore longue, doit trouver les voies pour un nécessaire débouché politique, qui restitue enfin l'île aux Haïtiens.

Thibault Blondin

AUTRICHE Défaite à la Pyrrhus pour l'extrême droite ?

Dieu n'aura finalement pas été d'une grande aide au parti d'extrême droite autrichien. Alors que dans la dernière étape de la longue campagne électorale, le FPÖ avait adopté le slogan « Avec l'aide de Dieu », et avait aussi conjuré le spectre d'une « guerre civile », son candidat Norbert Hofer a finalement été battu. Ceci contre toute attente.



L'extrême droite propre sur elle... mais toujours dangereuse! DR

à l'une des corporations nommée « Marko Germania Pinkafeld »...

Le sursaut

Ce n'est qu'au cours de la dernière partie de la campagne électorale que les origines de ce parti ont été rappelés, avec l'apparition de la vidéo d'une femme âgée de 89 ans, « Gertrude », survivante du camp d'Auschwitz et rescapée de la Shoah. Avec des mots simples, celle-ci a appelé la population et surtout les jeunes à voter, et à barrer la route à un parti « de la

haine ». En peu de temps, sa vidéo avait été vue presque trois millions de fois sur Internet.

Cela a contribué à un certain « sursaut des consciences », notamment dans les milieux ayant une certaine formation scolaire ou universitaire. Par ailleurs, la crainte de nombreux et nombreuses Autrichiens de voir leur pays tourner le dos à l'Union européenne a aussi joué contre le candidat du FPÖ. Et l'élection de Donald Trump aux USA a contribué à mobiliser les personnes qui ne se

reconnaissent pas dans le projet de la droite extrême et/ou de l'extrême droite, et pour qui la possibilité réelle d'une victoire de ces forces devenait réelle avec le résultat du vote étatsunien.

Et surtout les jeunes générations ont contribué à barrer la route au candidat de l'extrême droite autrichienne. 58% des jeunes de moins de 29 ans, mais surtout 69% des femmes de cet âge ont voté contre le candidat d'extrême droite, dont l'électorat est par ailleurs beaucoup plus masculin que féminin. Ainsi 56% des hommes, et seulement 38% des femmes ont voté pour le candidat xénophobe.

Ce dimanche soir, la fête a été gâchée pour Norbert Hofer et son chef de parti, Heinz-Christian Strache. Cela ne doit pas masquer la persistance de dangers à plus long terme. Rappelons que le FPÖ participe déjà depuis 2015 au gouvernement de deux régions : la Haute-Autriche (avec la droite), mais aussi le Burgenland (avec la social-démocratie...). La lutte contre ces forces n'est par finie, elle ne fait que commencer, en Autriche et ailleurs en Europe...

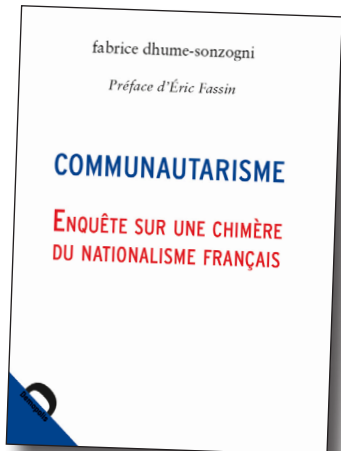
Bertold du Ryon

Essais

Communautarisme. Enquête sur une chimère du nationalisme français, Fabrice Dhume-Sonzogni

Demopolis, 2016, 21 euros

Communautariste toi-même! Fabrice Dhume-Sonzogni vient de publier un ouvrage qui présente une analyse complète des usages politico-médiatiques du mot communautarisme...



«Un avatar du racisme français...»

Pour privilégier et imposer comme seule communauté légitime une communauté ethno-nationale française qu'ils appellent de leurs vœux (Fabrice Dhume-Sonzogni l'appelle «la Communauté Majuscule»), ils construisent un modèle unique du «citoyen français». Et celles et ceux qui sont différents de ce modèle sont considérés comme des déviants mal intégrés et méprisés, sous la désignation de «communautaristes» parce que leur simple existence met en question l'homogénéité voulue de la nation française, et surtout s'ils réclament d'être des citoyens comme les autres et d'obtenir comme les Français conformes au modèle, le respect de leurs droits civiques, culturels, linguistiques. On instaure une communauté ethno-nationale française: une ethnie est en effet un peuple partageant une langue, une culture et une organisation sociale communes – et s'imaginant souvent une origine mythique commune («nos ancêtres les Gaulois»...). On fait de la France un pays communautariste en prétendant dénoncer cela chez les autres. L'auteur conclut que le communautarisme est «un avatar du racisme

français à l'époque identitaire». Fabrice Dhume-Sonzogni attire également notre attention sur une autre contradiction: on prétend parler au nom des «valeurs de la République» (la liberté, l'égalité, la fraternité), alors qu'on y porte atteinte de façon gravissime. Et puis ces discours sont porteurs d'un autre danger: celui d'une «politique de la guerre». D'une part, ils peuvent avoir un effet de «prophétie auto-réalisatrice et de rétro-stigmatisation» (p. 203), conduisant celles et ceux à qui sont assignées ces identités et ces projets supposés à finir par les adopter et les retourner contre la «Communauté Majuscule» qui les stigmatise. D'autre part, cela sert aux tenants de ce discours à «justifier» des atteintes supplémentaires à la démocratie et aux droits humains sous couvert d'une politique «sécuritaire», d'un «état d'urgence», au point même qu'on peut se demander si l'invocation du «communautarisme» n'est pas seulement le fruit de croyances dans cette chimère mais aussi une pure et simple manipulation pour «justifier» le retour d'un régime autoritaire xénophobe et anti-humaniste.
Philippe Blanchet

Le livre provient d'une enquête très fouillée dans la presse quotidienne nationale et un exemple de presse quotidienne régionale (alsacienne) de 1988 à 2015. L'auteur y montre que le mot est spécifiquement français. Contrairement à un mythe sciemment entretenu, il n'est pas emprunté à l'anglais: il est entré dans les dictionnaires usuels du français entre 1997 et 2005 seulement. Son usage explose au cours des années 2000, toute comme celui de *radicalisation* ou de *laïcité*: ce sont des mots emblématiques du développement d'un discours idéologique, notamment islamophobe et nationaliste. Fabrice Dhume-Sonzogni montre ensuite comment les porteurs des discours dénonçant un supposé

«communautarisme» cherchent à faire croire qu'il y aurait un projet de ce type dans différentes parties de la population afin de disqualifier toute revendication, par ces parties de la population, d'égalité des droits et toute protestation contre les discriminations subies. Dès lors, ces discours cherchent à «justifier» et à renforcer les discriminations et les inégalités subies par certaines personnes en France, pour mieux en privilégier d'autres. L'auteur met ainsi en lumière cette contradiction: ceux et celles qui accusent les autres de communautarisme sont les communautaristes.

Le Monde qui vient. Entre périls et promesses. 2000-2015: un état des droits, Ligue des droits de l'homme

La Découverte, 2016, 21 euros

La Ligue des droits de l'homme tente à travers un gros ouvrage collectif un bilan d'étape et une projection sur les effets des mutations en cours. Elle propose des pistes porteuses d'espoir pour garantir les droits et la démocratie. Cet ouvrage, écrit en 2015, ne prend donc pas en compte les nouvelles «dégradations», droitisations des situations politiques locales, notamment étatsunienne. La toute-puissance du capitalisme, s'appuyant sur la mondialisation / épuisement des ressources / privatisations généralisées / cyber-surveillance... remet en cause l'ensemble des droits, de la personne, du travail, de la vie privée... et permet l'avènement de tous les communautarismes et de tous les types de discriminations: religieuse, ethnique, H/F, migrants... Des politiques sécuritaires et répressives sont instaurées, dans une spirale sans fin. Toutes les formes de discriminations identitaires sont vues comme des pathologies d'une démocratie dont le modèle s'épuise, et qui devrait se refonder sur une base inclusive en démocratie participative. Chacun des auteurs examine la situation depuis son point de vue et son thème privilégié d'intervention,

cela de façon très riche. Ainsi un passionnant chapitre de Christian Laval développe l'idée que «le commun est le principe des luttes actuelles contre le capitalisme néolibéral». L'ouvrage appelle à «saisir la diversité culturelle et le pluralisme comme une richesse et non comme une menace» et à affirmer le principe d'universalité des droits.

L'inventaire de la situation, ses conséquences, et la recherche des modes de pensée et d'action pour y faire face, est à la fois écrasant et stimulant. «On sait» déjà tout ça, mais si nous n'arrivons pas à le remettre en cause à court terme, nous devons continuer à chercher les autres voies pour construire un modèle de «société d'individus solidaires». Et la marche vers la

liberté devra sans doute se faire par le recours à la violence. À la lecture de cet ouvrage, on peut aussi s'interroger sur le fait que le NPA, qui rassemble tant d'intelligences et de compétences, ne soit pas capable de publier lui aussi un document de synthèse de ce poids qui permettrait de répondre aux différentes critiques qui lui sont faites.
Catherine Segala

Bande dessinée

Weegee. Serial photographer, scénario de Max de Radigues, dessin de Wauter Mannaert

Sarbacane, 2016, 22,50 euros

C'est un album retraçant la vie du célèbre photographe new-yorkais. Né Usher Fellig en 1899 en Ukraine, alors qu'il a 11 ans, il vient se réfugier à New York avec toute sa famille. Le père, rabbin, les avait précédés et préparé leur arrivée. Il passe par Ellis Island, l'île porte d'entrée de tous les migrants, devient Arthur Fellig et ira s'installer dans le quartier populaire juif de Lower East Side où s'entassent des centaines de milliers de migrants venus d'Europe de l'Est. À 15 ans il quitte l'école pour exercer de multiples boulots et faire vivre sa famille. Un jour, un photographe ambulant lui tire le portrait et c'est la révélation: lui aussi sera photographe professionnel. Il parvient à se faire embaucher dans un studio pour apprendre la technique et après avoir galéré plusieurs années, devient reporter de secours de l'agence Acme

News Pictures, l'ancêtre de United Press International, puis photographe free-lance pour toute la presse américaine. Dès lors, il est pour tout le monde Weegee, surnom venu de la planchette ouïja qui permet d'entrer en contact avec les «esprits». En fait de pouvoirs divinatoires, Weegee a aménagé sa Chevrolet en studio photo, avec tout le matériel nécessaire... mais surtout avec une radio branchée sur les ondes de la police, ce qui lui permet d'être le premier sur tous les drames de la nuit. L'album s'intéresse au photographe abouti, au noctambule, à celui qui chasse les faits divers, les meurtres, les incendies, les accidents, dont est friande la presse populaire. Dans le coffre de sa voiture où il a installé un véritable laboratoire, il développe ses plan-films (format 4 x 5 pouces), une fois ses prises de vue réalisées,



tape ses légendes et fait la tournée des rédactions. Les dessins de Wauter Mannaert restituent bien les scènes de nuit, le noir et blanc, les visages blafards, les regards surpris par l'éclair des flashes, dans un style proche de celui de Weegee. Un beau support pour découvrir le travail de ce photographe hors norme.
Jean-Marc Bourquin

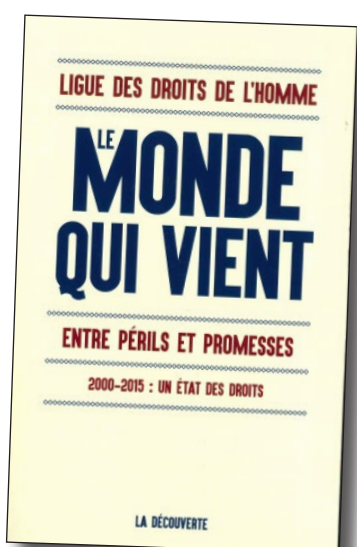
Cinéma

La fille de Brest, Emmanuelle Bercot

Avec Sidse Babbett Knudsen, Benoît Magimel et Charlotte Laemmel. Sortie le mercredi 23 novembre



Pneumologue au CHU de Brest, Irène Frachon découvre qu'il y a un lien entre un nombre élevé de pathologies cardiaques et l'utilisation du Mediator, médicament des laboratoires Servier, un antidiabète... prescrit comme coupe-faim! C'est elle, «la fille de Brest», qui va lancer l'affaire contre le laboratoire Servier et aussi contre les institutions sanitaires, qui va se heurter aux conflits d'intérêts entre experts de l'évaluation du médicament, médecins et firmes pharmaceutiques. «Je ne voulais pas faire la guerre, mais juste mon travail de médecin», dira-t-elle, sans se douter du combat qu'elle devrait mener avec son équipe. Le film d'Emmanuelle Bercot nous prend d'entrée à bras-le-corps et ne nous lâche pas pendant plus de deux heures. L'actrice qui tient le rôle de la pneumologue, Sidse Babbett Knudsen, est époustouflante de vérité dans le rôle de cette femme pleine de colère, d'émotions communicatives, de force de conviction, pour entraîner une équipe et faire éclater l'insupportable scandale du Mediator (selon les estimations entre 500 et 2000 décès sur 30 ans). Un nouveau scandale après celui de l'Isoméride (issu du même laboratoire!), un coupe-faim, entraînant aussi de gros problèmes pulmonaires et cardiaques, interdit en 1997 après 12 ans de large diffusion dans le monde et responsable d'au moins 30 décès rien qu'en France. «Le Mediator, ce n'est pas une simple sortie de route, c'est un système tout entier qui a foncé dans le mur», dit Irène Frachon. Et nous pouvons compléter que c'est le système capitaliste lui-même, pour qui le fric compte plus que la vie, qui est en cause! Il est difficile de résister aux émotions que suscite le film, et d'ailleurs pourquoi résister? Une mise en scène à un rythme soutenu, comme un véritable thriller, aussi convaincant dans la dramatisation que dans les pointes d'humour (les pitreries de la comédienne sont irrésistibles!), d'autres personnages tout aussi justes et attachants... Tout cela fait un film qui touche profondément. Le film qui se termine sur la sortie du livre *Médiator 150 g* paru en 2010. Ensuite, il y aura les procès, les condamnations... Mais tout est encore là, vers de nouveaux scandales sanitaires, comme nous pouvons le voir avec l'affaire des pesticides (entre autres).
Jacques Raimbault



COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA librairie
 ★ la-breche.com
 27, rue Taine 75012 Paris
 Tél. : 01 49 28 52 44 – Fax : 01 49 28 52 43
 Horaires d'ouverture :
 Lundi : 14 h – 20 h, mardi au samedi : 12 h – 20 h

« Les réfugiés syriens au Liban n'ont pas le statut de réfugiés de la part de l'État libanais »

Entretien. Docteur en sciences politiques, **Nicolas Dot-Pouillard** est chercheur à l'IFPO à Beyrouth. Il revient pour nous sur les grandes questions qui traversent aujourd'hui le Liban.



de positions car ils savent que la question syrienne est très sensible au Liban. Avant la crise syrienne de 2011, le spectre politique libanais était découpé en deux : le 14 mars, anti-régime syrien et anti-Iran d'un côté, et le 8 mars plutôt pro-régime et pro-Iran de l'autre. Les réfugiés savent qu'il y a une situation politique compliquée au Liban et il n'y a donc pas de tentative d'auto-organisation et de mobilisation parce que, l'avis général,

c'est plutôt qu'il faut traverser cette période, avoir à manger, du travail, un toit, c'est ça la priorité. C'est la même chose pour les réfugiés palestiniens de Syrie. Ces derniers ne parlent pas des raisons pour lesquelles ils ont quitté la Syrie, on est dans la logique de la vie au jour le jour. Une autre raison sur le fait qu'ils ne parlent pas de politique, c'est qu'ils dépendent de l'ONU qui est considérée comme neutre en tant qu'organisation internationale...

L'appartenance à une même communauté entre réfugiés palestiniens de Syrie et du Liban amène-t-elle à des solidarités spécifiques ?

Il y a eu des solidarités réelles : les réfugiés palestiniens du Liban ont accueilli massivement les réfugiés palestiniens de Syrie. Il y en avait 42000, donc une partie est retournée en Syrie et d'autres ont pris la mer avec les réfugiés syriens vers l'Europe, mais au début, tous les Palestiniens de Syrie ont été accueillis dans les camps de réfugiés du Liban. Donc il y a une solidarité de fait, et il y a aussi la solidarité de ce que l'on appelle les comités populaires qui gèrent la vie quotidienne des camps, comités qui dépendent de l'OLP, mais pas seulement. Mais avec le temps, il y a des réalités qui pèsent... Ainsi la promiscuité des familles, notamment à Chatila. Il y a aussi des problèmes entre des familles palestiniennes et syriennes. Sur la question du travail, on sent parfois des tensions.

Quelles est la situation des Palestiniens au Liban ? La crise syrienne a-t-elle remis en cause leur statut, leurs conditions de résidence, leurs droits ?

Les camps palestiniens au Liban vivent une situation extrêmement dure, cela bien avant la crise syrienne de 2011. Les grands problèmes sont les discriminations au travail : un certain nombre de travaux leurs sont interdits en dépit de réformes en 2005 et 2008. Ainsi, ils ne peuvent pas accéder à certains postes : médecins, ingénieurs, etc. Le manque de travail amène une désertion de la jeunesse. Beaucoup d'enfants quittent l'école très tôt, certains dès l'âge de 7 ans. Il y a un problème de plus en plus inquiétant, celui de la drogue, qui est massif... Toutes les drogues, des médicaments psychotropes jusqu'à la colle... Un autre problème est celui de l'entrée massive des jeunes dans les groupes armés salafistes ou djihadistes. Plein de jeunes sont partis se battre en Syrie.

C'est aussi une réalité aujourd'hui dans les camps, qui rend la situation plus difficile, notamment dans les relations avec les autorités libanaises qui au lieu de développer une politique sociale vis-à-vis des Palestiniens préfèrent construire un mur de séparation à Ain al-Hilweh, le plus grand camp du Liban. Vu qu'il y a eu des manifestations palestiniennes, des plaintes officielles de l'OLP et d'autres forces, les autorités libanaises ont été obligées d'arrêter les travaux, mais le symbole était extrêmement problématique ! Ça signifiait que l'on enclot les Palestiniens comme dans les territoires occupés : mêmes murs de béton, mêmes postes militaires, etc. La mobilisation a fonctionné : elle a des relais dans la société libanaise, et l'État a dû arrêter au bout d'une semaine. Il existe d'autres solutions pour régler les problèmes...

Propos recueillis par Alain Pojolat

Version longue sur le site du NPA

La situation au Liban passe souvent en France au second plan d'une actualité polarisée par la Syrie. Pourrais-tu nous faire un point sur l'après-élection de Michel Aoun et les nouveaux équilibres politiques qui en découlent ?

L'élection de Michel Aoun, qui est le principal représentant des forces maronites au Liban et notamment de ce qu'on appelle le Courant patriotique libre (CPL), est le fruit d'un compromis entre toutes les forces confessionnelles, puisque le Liban fonctionne sur un système confessionnel et que les forces politiques représentées au Parlement sont toutes confessionnelles, représentant les communautés chiite, sunnite, chrétienne, maronite, druze, etc. L'élection à cette présidence est donc le fruit d'un compromis entre les différentes confessions, mais un compromis d'un type nouveau, puisque Michel Aoun était depuis février 2006 l'allié historique du Hezbollah. Il faisait donc partie de ce que l'on appelle la Coalition du 8 mars.

Pour cette élection présidentielle, il s'agissait d'un nouveau cadre, puisque Aoun a été soutenu d'un côté par le Hezbollah chiite, et de l'autre par le courant, sunnite, de Rafik Hariri, qui lui est opposé au Hezbollah, défendant plutôt l'orientation saoudienne... Cette élection est donc le fruit d'un compromis, mais c'est un compromis boiteux puisque l'élection d'un président ne résout pas tout. Ainsi il n'y a pas de gouvernement ! Il y a un mois, il y avait un gouvernement transitoire sans présidence, et aujourd'hui on est dans une situation inverse, puisqu'un gouvernement doit prendre en compte toutes les forces confessionnelles... D'où le côté problématique du système confessionnel institutionnel du Liban.

Par rapport à la situation dramatique en Syrie qui doit peser de façon importante sur le Liban, beaucoup de gens se posent la question de l'accueil des réfugiés. Ont-ils une intervention politique, sont-ils divisés ? Et y a-t-il un rejet de la part des Libanais ?

Du point de vue du droit, les réfugiés syriens au Liban n'ont pas le statut de réfugiés de la part de l'État libanais. Ils sont considérés comme des « déplacés »... La grande peur de l'État libanais, tout du moins d'une partie des forces confessionnelles, c'est que se répète ce qui s'est passé pour les réfugiés palestiniens, ce qu'ils appellent « le danger de l'implantation ». S'ils emploient le terme de « déplacés », c'est qu'il faudrait que ceux-ci repartent au plus vite en Syrie. De plus, il y a eu des comportements discriminatoires des autorités libanaises, y compris de la part du ministère des Affaires étrangères. Il y a le

refus des autorités de faire de véritables camps de réfugiés : le refus de les reconnaître en tant que réfugiés fait qu'il y a des camps gérés par le HCR (Haut commissariat aux réfugiés). Beaucoup de réfugiés sont à la rue, c'est de plus en plus palpable dans les rues de Beyrouth et des grandes villes, beaucoup de réfugiés habitent dans des conditions vraiment précaires. Une partie des promoteurs immobiliers jouent aujourd'hui sur la concurrence entre pauvres au niveau des salaires, entre les réfugiés palestiniens, les réfugiés palestiniens de Syrie et les réfugiés syriens, c'est-à-dire que parfois ils vont moins faire travailler les uns ou les autres pour faire baisser les salaires... Il y a donc une concurrence entre travailleur précaires et réfugiés entre eux... C'est le côté horrible de la situation !

Il y a aussi des phénomènes de solidarité de la population libanaise avec les réfugiés syriens, en dehors de tout clivage politique sur la nature de la crise syrienne... Les uns vont aider les réfugiés au nom de la solidarité islamique, d'autres vont aider au nom de la solidarité arabe... Si on fait la comparaison avec la France, le Liban a accueilli 1,5 million de réfugiés pour un pays de 4,5 millions d'habitants, ce qui est énorme. Mais il faut voir la situation telle qu'elle est, il y a beaucoup de lois discriminatoires.

Le comportement des réfugiés syriens, c'est plutôt de ne pas vouloir parler politique, de ne pas avancer

L'image de la semaine



Vu ailleurs

L'Humanité.fr

MYRIAM EL KHOMRI TOUJOURS ACTIVE...

La ministre du Travail, six mois après le recours qui lui a été adressé, a validé le licenciement de Stéphane Bueno. Elle a superbement ignoré le rapport du médecin du travail qui stipulait que cet ouvrier métallurgiste en fauteuil roulant, à condition d'aménager son poste de travail, était apte à exercer un emploi. Myriam El Khomri a préféré donner sa bénédiction à la direction du sous-traitant aéronautique Ratier-Figeac, qui veut se débarrasser de ce travailleur handicapé, militant CGT de surcroît. Stéphane Bueno a passé plus de vingt-trois ans dans l'usine de Ratier-Figeac, dans le Lot, d'où il a été licencié en janvier 2016. En 1998, le jeune homme ressent les premiers symptômes du mal sournois qui attaque son système nerveux : la sclérose en plaques. Cette maladie neuro-dégénérative n'entame pas sa volonté de poursuivre son travail ni ses activités syndicales. Au fil des années, la direction l'affecte à différentes tâches, et il se voit éloigné de la production, se retrouve contre son gré à compter les denrées alimentaires qui arrivent au restaurant d'entreprise.

Les progrès de la maladie l'obligent à ne plus travailler que trois matinées par semaine, soit 14 heures. La direction de Ratier-Figeac saisit alors la médecine du travail. Ah, si Stéphane Bueno pouvait être déclaré inapte ! Le rapport médical, même s'il exclut certaines tâches, ne va pas dans ce sens. La direction passe donc en force. On a pourtant du mal à croire que l'importante usine Ratier-Figeac (1200 salariés), appartenant à un puissant groupe nord-américain UTC, ne puisse pas aménager un poste de travail pour Stéphane Bueno. Mais l'inspection du travail autorise le licenciement, confirmé, on s'en doutait un peu, par Myriam El Khomri. Stéphane Bueno, quant à lui, poursuit son combat et a porté l'affaire devant le tribunal administratif de Toulouse.

« Licencié avec la bénédiction de Myriam El Khomri », Bruno Vincens, L'Humanité, lundi 5 décembre 2016

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai :

10€ = 3 MOIS D'HEBDO
ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM

| Tarif standard | | Jeunes/chômeurs/précaires | |
|-------------------|---------------------------|---------------------------|--|
| Hebdo | 6 mois 28 € 1 an 56 € | 6 mois 20 € 1 an 40 € | |
| Mensuel | 6 mois 22 € 1 an 44 € | | |
| Hebdo + Mensuel | 6 mois 50 € 1 an 100 € | 6 mois 38 € 1 an 76 € | |
| Promotion d'essai | Hebdo + 1 Mensuel offert | 3 mois 10 € | |

ÉTRANGER

Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

| Tarif standard | | Jeunes/chômeurs/précaires | |
|----------------|--------------------|---------------------------|--------------------|
| Hebdo | 14 € par trimestre | Hebdo + Mensuel | 25 € par trimestre |
| Hebdo | 10 € par trimestre | Hebdo + Mensuel | 19 € par trimestre |

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse : Ville :
Code postal :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR43ZZZ54755

Date : Signature obligatoire

www.npa2009.org